



Préfet des Hautes-Alpes

NATURA 2000

**Comité de pilotage
du site Natura 2000
ZSC « La Clarée »**

24 novembre 2014



Ordre du jour

- Présentation du nouveau président du COPIL
- Présentation du tome 1 du Document d'Objectifs
- Calendrier prévisionnel et mise en place des groupes de travail thématiques pour la rédaction du tome 2 du Document d'Objectifs
- Le Programme de Développement Rural PACA 2014 -2020 et les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques



Le Programme de Développement Rural PACA 2014-2020

La Région PACA est l'autorité de gestion du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) pour la période 2014/2020.

Elle a élaboré, en concertation avec les acteurs régionaux, un PDR comportant des mesures cadrées au niveau national (installation des JA, ICHN, agriculture bio, lutte contre la prédation, MAEC, Natura 2000 etc.) et des mesures « régionales » définies par le partenariat. La V3 du PDR a été envoyée en novembre à la Commission Européenne pour être validée fin 2014-début 2015.

	Élaboration ou révision de DOCOB	Animation de DOCOB	Contrats Natura 2000	Mesures AgroEnvironnementales et Climatiques
Mesure	7.1	7.6.4	7.6.5	10.1
Montant FEADER	0,5 M€	7,5 M€	2 M€	70,16 M€
Taux FEADER	53 %	53 %	53 %	75 %
Taux aide publique	100 %	100 %	100 %	100 %

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

Au sein du PDR, la Région PACA a défini, en concertation avec les acteurs régionaux, une stratégie régionale agro-environnementale et climatique et des zones d'actions prioritaires correspondant aux enjeux identifiés en région (eau, biodiversité, zones humides, maintien de l'herbe et DFCI), conformément au cadrage national.

Les MAEC sont un des outils majeurs du 2nd pilier de la PAC pour :

- **accompagner le changement de pratiques agricoles**, et notamment réduire les pressions agricoles sur l'environnement, identifiées à l'échelle des territoires ;
- **maintenir les pratiques favorables** là où il existe un risque de disparition de ces dernières ou de modification en faveur de pratiques moins respectueuses de l'environnement.

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

Au sein du PDR PACA, deux mesures déclinent l'article 28 du règlement n°1305/2013 (RDR3) du Parlement européen relatif au soutien au développement rural par le FEADER :

* **Mesure 10.1** = MAEC mises en œuvre dans le cadre de Projets Agro-Environnementaux et Climatiques territorialisés :

- la MAEC « Système Herbagers et Pastoraux » et son adaptation pour les entités collectives pastorales,
- les MAEC à enjeu localisé pour répondre à un enjeu environnemental relativement circonscrit et construite à partir d'engagements unitaires.

* **Mesure 10.2** = MAEC « préservation de la ressource génétique », mobilisables sur l'ensemble du territoire régional, avec notamment la Préservation des races menacées (PRM), la préservation des ressources végétales (PRV) et la prise en compte des auxiliaires pollinisateurs (API).

Engagements unitaires ouverts au regard des enjeux		Eau	Biodiversité	Zones humides	Herbe	DFCI
COUVER_05	Création et entretien d'un maillage de zones de régulation écologique		X			
COUVER_06	Création et entretien d'un couvert herbacé (bandes ou parcelles enherbées)	X	X		X	
HERBE_01	Enregistrement des interventions mécaniques et des pratiques de pâturage		X	X	X	X
HERBE_03	Absence totale de fertilisation minérale et organique sur prairies et habitats remarquables		X	X	X	X
HERBE_04	Ajustement de la pression de pâturage sur certaines périodes (chargement à la parcelle)		X	X	X	X
HERBE_06	Retard de fauche sur prairies et habitats remarquables		X	X	X	X
HERBE_07	Maintien de la richesse floristique d'une prairie naturelle		X	X	X	X
HERBE_08	Entretien des prairies remarquables par fauche à pied		X	X	X	X
HERBE_09	Gestion pastorale		X	X	X	X
HERBE_10	Gestion de pelouses et landes en sous-bois		X	X	X	X
HERBE_11	Absence de pâturage et de fauche en période hivernale sur prairies et habitats remarquables humides		X	X	X	
HERBE_12	Maintien en eau des zones basses de prairies	X	X	X		
HERBE_13	Gestion des milieux humides	X	X	X	X	

Engagements unitaires ouverts au regard des enjeux		Eau	Biodiversité	Zones humides	Herbe	DFCI
LINEA_01	Entretien de haies localisées de manière pertinente	X	X		X	
LINEA_02	Entretien d'arbres isolés ou en alignements		X			
LINEA_03	Entretien des ripisylves	X	X			
LINEA_04	Entretien de bosquets		X			
LINEA_05	Entretien mécanique de talus enherbés		X			
LINEA_06	Entretien des fosses et rigoles de drainage et d'irrigation, des fossés et canaux en marais, et des bealières	X	X			
LINEA_07	Restauration et/ou entretien de mares et plans d'eau	X	X			
LINEA_08	Entretien de bande refuge		X			
LINEA_09	Maintien des infrastructures agro-écologiques (IAE)	X	X		X	
MILIEU_01	Mise en défens temporaire de milieux remarquables	X	X			
MILIEU_02	Remise en état des surfaces prairiales après inondation dans les zones d'expansion des crues	X	X	X		
MILIEU_03	Entretien des vergers hautes tiges et prés vergers		X			
MILIEU_04	Exploitation des roselières favorables à la biodiversité	X	X	X		
OUVERT_01	Ouverture d'un milieu en déprise		X	X	X	X
OUVERT_02	Maintien de l'ouverture par élimination mécanique ou manuelle des rejets ligneux et autres végétaux indésirables		X	X	X	X
OUVERT_03	Brûlage ou écobuage dirigé		X	X	X	X
PHYTO_01	Bilan de la stratégie de protection des cultures	X	X			
PHYTO_02	Absence de traitement herbicide	X	X			
PHYTO_03	Absence de traitement phytosanitaire de synthèse	X	X			
PHYTO_04	Réduction progressive du nombre de doses homologuées de traitements herbicides	X	X			
PHYTO_05	Réduction progressive du nombre de doses homologuées de traitements phytosanitaires hors herbicides	X	X			
PHYTO_07	Mise en place de la lutte biologique	X	X			

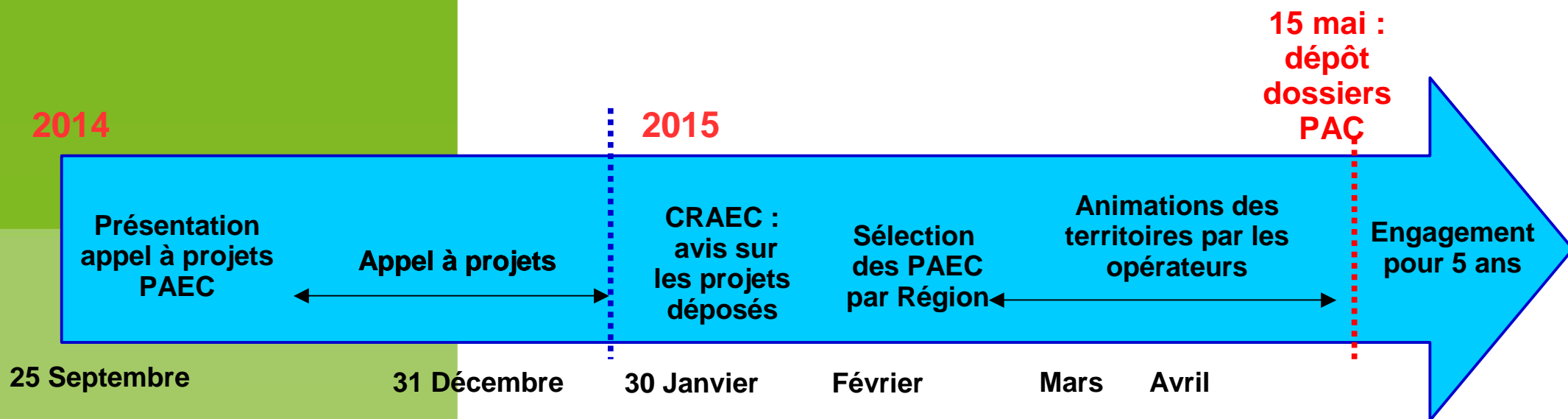
Le Projet Agro-Environnemental et Climatique

Le PAEC est un projet territorial global à double dimension agricole et environnementale qui est porté par un opérateur local. Il est construit en partenariat avec les acteurs du territoire et doit répondre à un ou plusieurs enjeux environnementaux.

Il doit comporter :

- le périmètre géographique choisi pour le projet ;
- un diagnostic des enjeux environnementaux et des pratiques agricoles ;
- la liste des MAEC proposées à la contractualisation ;
- les modalités de sélection des contrats MAEC au sein du PAEC ;
- les actions complémentaires aux MAEC à mettre en œuvre ;
- les modalités de d'animation, de suivi et d'évaluation du PAEC ;
- les modalités de poursuites des actions au-delà du PAEC ;
- le budget prévisionnel et le plan de financement du PAEC par année de contractualisation.

Calendrier des Projets Agro-Environnementaux et Climatiques



Un appel à projets sera lancé chaque année pour la sélection des PAEC. Les critères de sélection définis seront présentés dans le cahier des charges de l'appel à projets. Les PAEC sélectionnés sont agréés pour une période de 5 ans.



Préfet des Hautes-Alpes

NATURA 2000

MERCI DE VOTRE ATTENTION



Site Natura 2000 « CLAREE » FR9301499

4ème Comité de Pilotage

Briançon
Communauté de communes du Briançonnais
24 novembre 2014





Le réseau Natura 2000

NATURA 2000

Les fondements de NATURA 2000

2 Directives Européennes

Directive
« Oiseaux »
(1979)

Liste d'espèces
d'oiseaux
« d'intérêt
communautaire »



Zones de
Protection
Spéciale



Directive
« Habitats naturels,
Faune et Flore »
(1992)

Liste de milieux
naturels et d'espèces
« d'intérêt
communautaire »



Zones
Spéciales de
Conservation



Le réseau des sites
Natura 2000

Le réseau NATURA 2000 en Europe

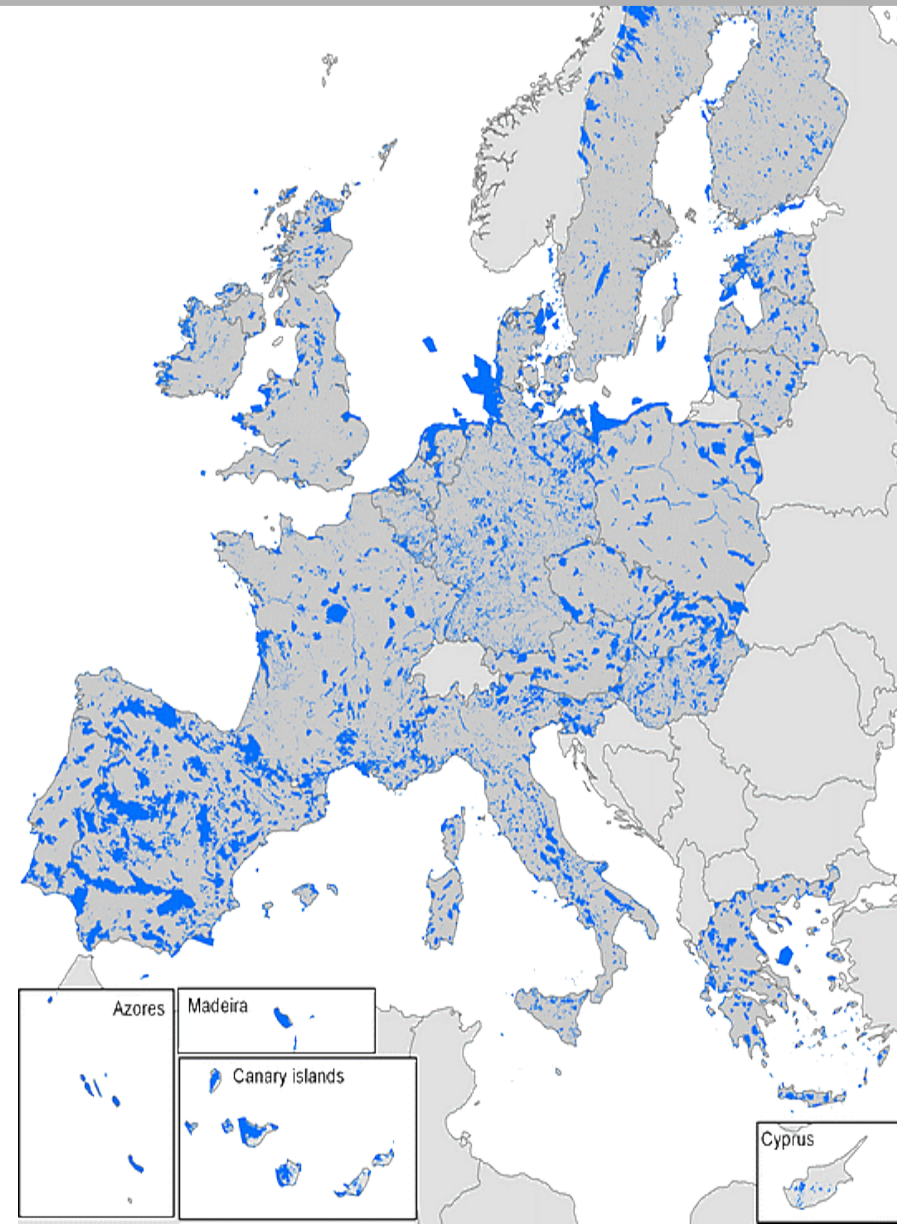
Près de **20 %** du territoire terrestre de l'Europe et 100 000 km² de ses mers

- ▶ Près de 5 000 ZPS
- ▶ Près de 21 000 ZSC

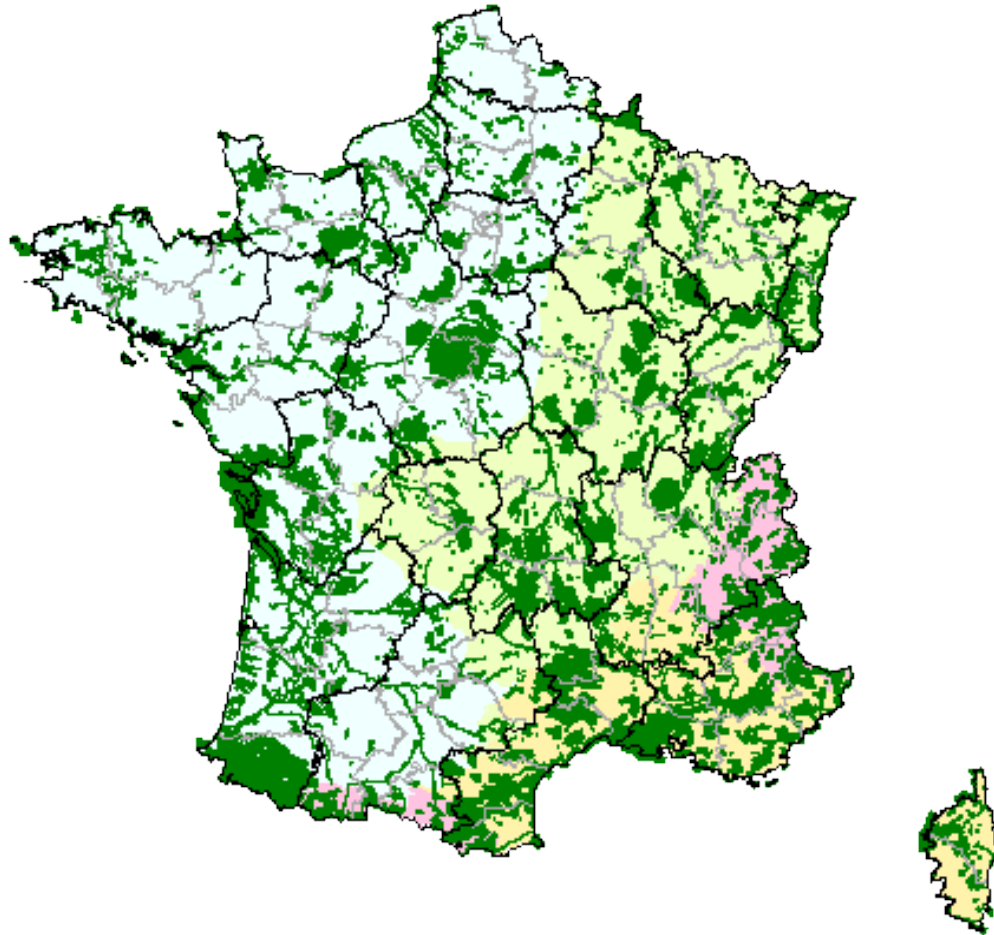
« **NATURA 2000** est l'arme la plus puissante dont dispose l'Europe pour lutter contre l'appauvrissement de la biodiversité.

La préservation de la biodiversité est notre assurance vie pour demain ».

Stavros Dimas, Commissaire européen chargé de l'environnement



Le réseau NATURA 2000 en France



- ▶ **12 %** du territoire
 - 7 millions d'ha (avant extensions)
 - 700 000 ha en mer
- ▶ **1 700 sites** (soit 6,5 % / Europe)
- ▶ **25 %** des communes concernées
soit **14 millions d'habitants**

Le réseau NATURA 2000 en région PACA

30 % du territoire de la région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

SITES NATURA 2000

Au titre de la directive "Oiseaux" : 32

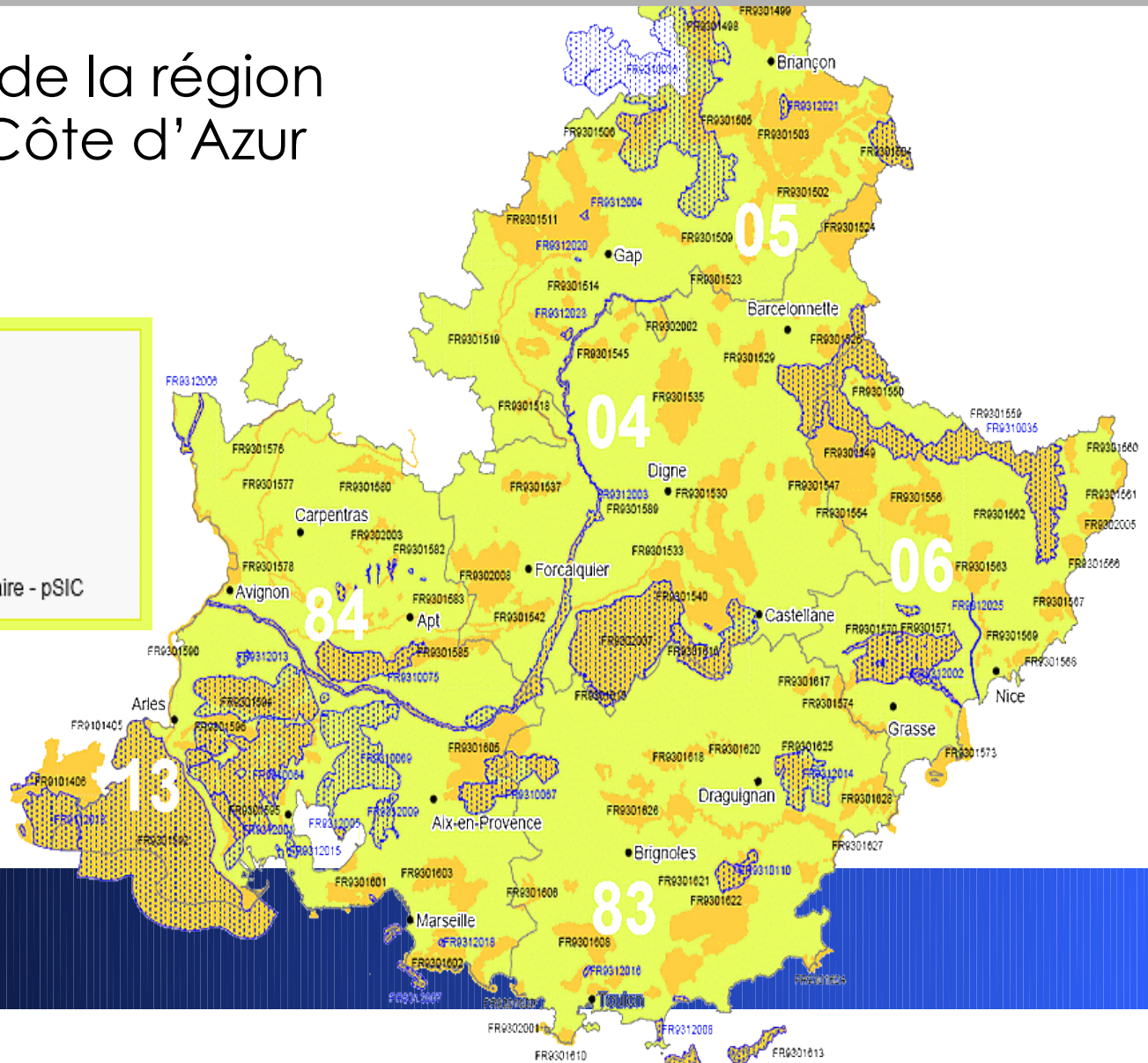


Zones de protection spéciale - 32 ZPS

Au titre de la directive "Habitats" : 91



Zones spéciales de conservation - ZSC,
sites d'importance communautaire - SIC
ou propositions de sites d'importance communautaire - pSIC

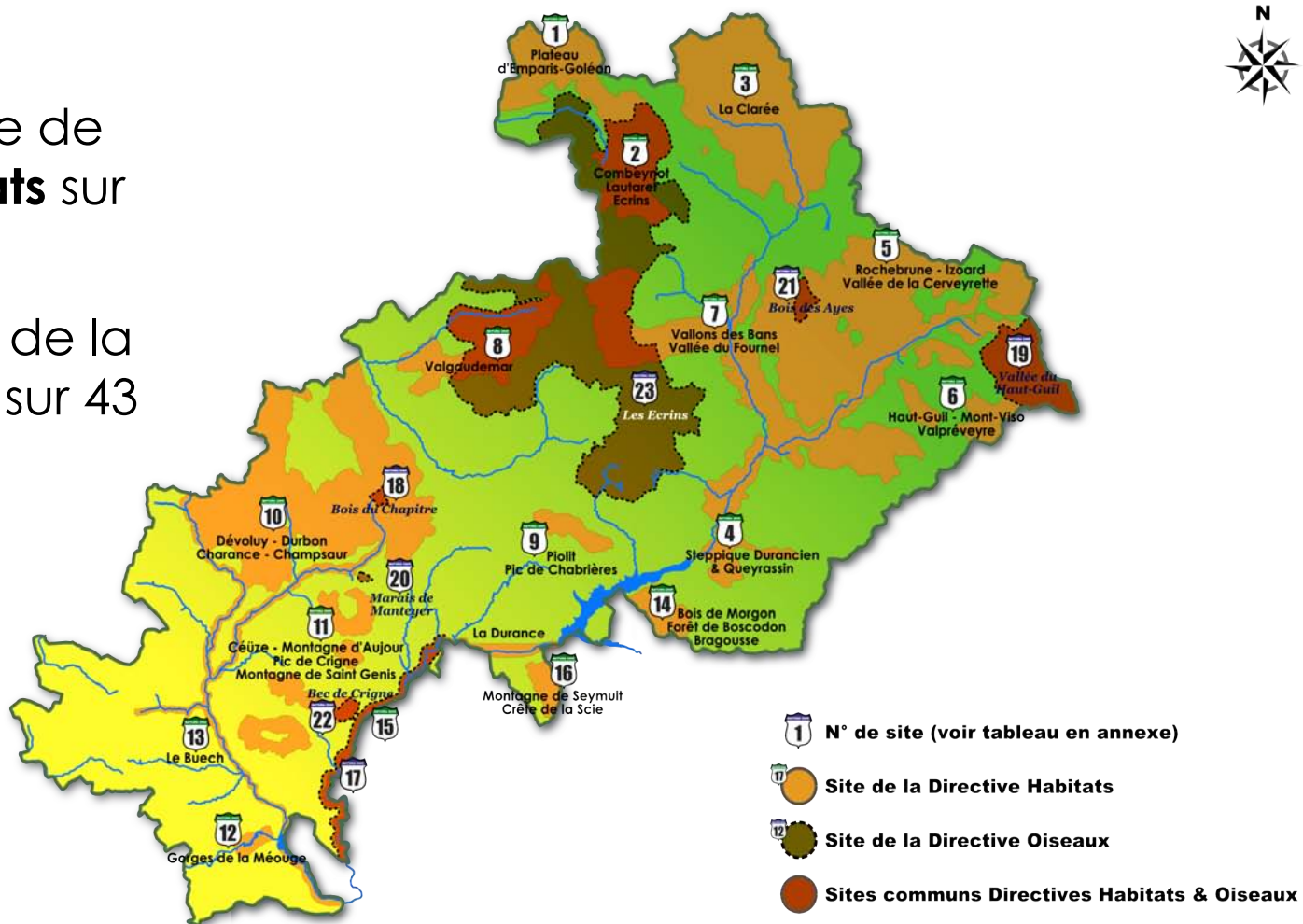


Le réseau NATURA 2000 dans les Hautes-Alpes

38,2 % pour les Hautes-Alpes et **23 sites** :

- **16 sites** au titre de la directive **Habitats** sur 126 communes

- **7 sites** au titre de la directive **Oiseaux** sur 43 communes



Les objectifs de NATURA 2000

Trouver un équilibre entre :

Préserver la biodiversité par la **conservation** des habitats naturels et des espèces de la faune et de la flore d'intérêt communautaire **en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles locales.**

La Préservation
des milieux
naturels et des
espèces d'intérêt
communautaire

Les Activités
humaines,
exigences
économiques,
sociales,
culturelles,...

L'élaboration d'un document de référence

Document d'**OB**jectifs (**DOCOB**)

Par un **opérateur** avec la participation du **COPIL**, en **concertation** avec les **acteurs locaux** réunis dans des **groupes de travail** :

- le diagnostic du territoire
- les enjeux et les objectifs du site
- les actions à réaliser

Une gestion contractuelle des sites

Aux acteurs de jouer :

- ▶ **des actions et des outils**

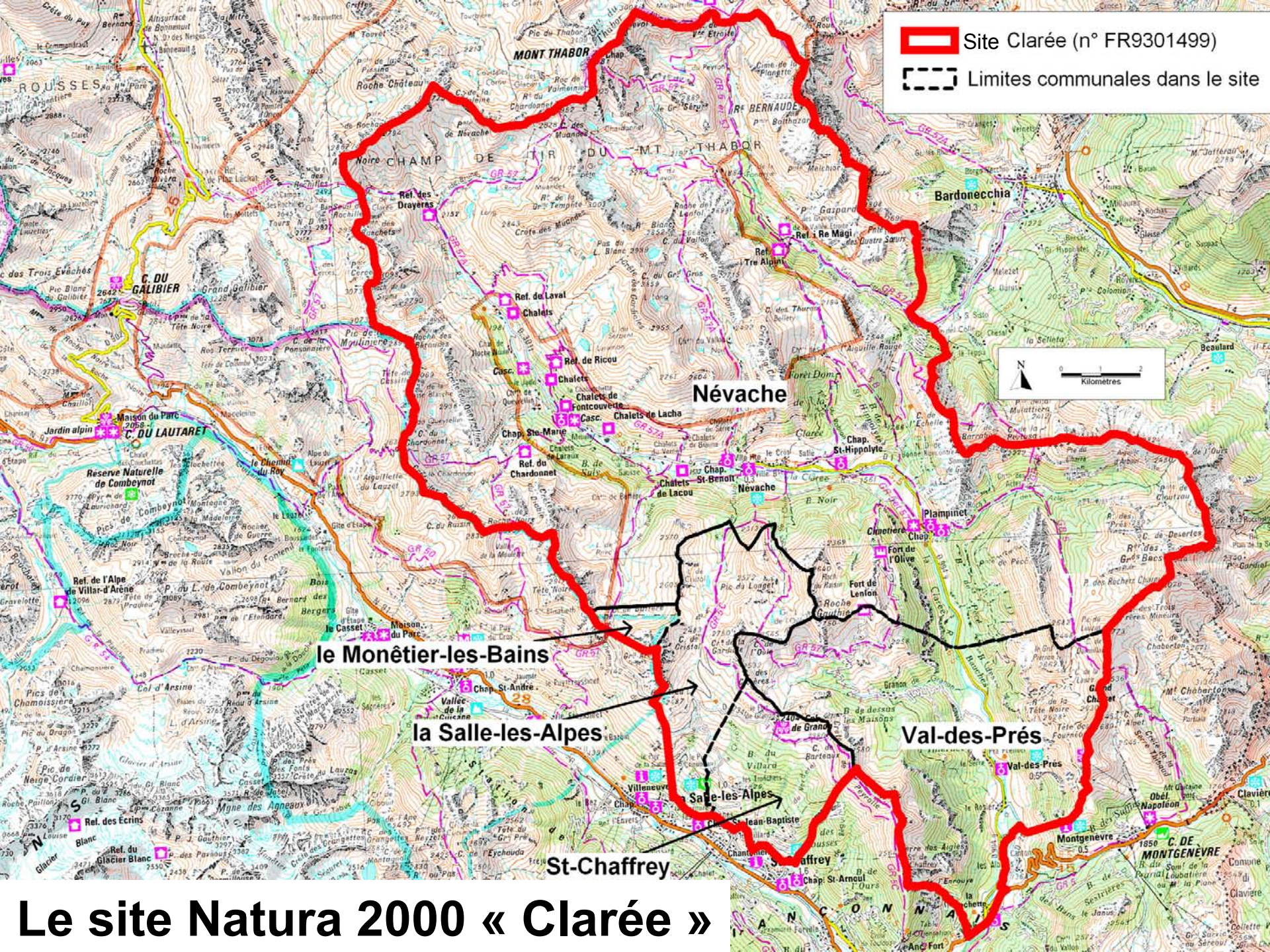
Concrétisation des objectifs du DOCOB par l'adhésion volontaire à des actions de conservation de la biodiversité et de valorisation des espaces :



- ▶ **Contrats Natura 2000 (engagements de gestion)**
- ▶ **MAEC : Mesures Agri environnementales climatiques**
 - **Financements nationaux (MAP, MEEDDAT, ...)**
 - **Financements européens (FEADER, FEDER, FEP)**



Le site Natura 2000 « Clarée »

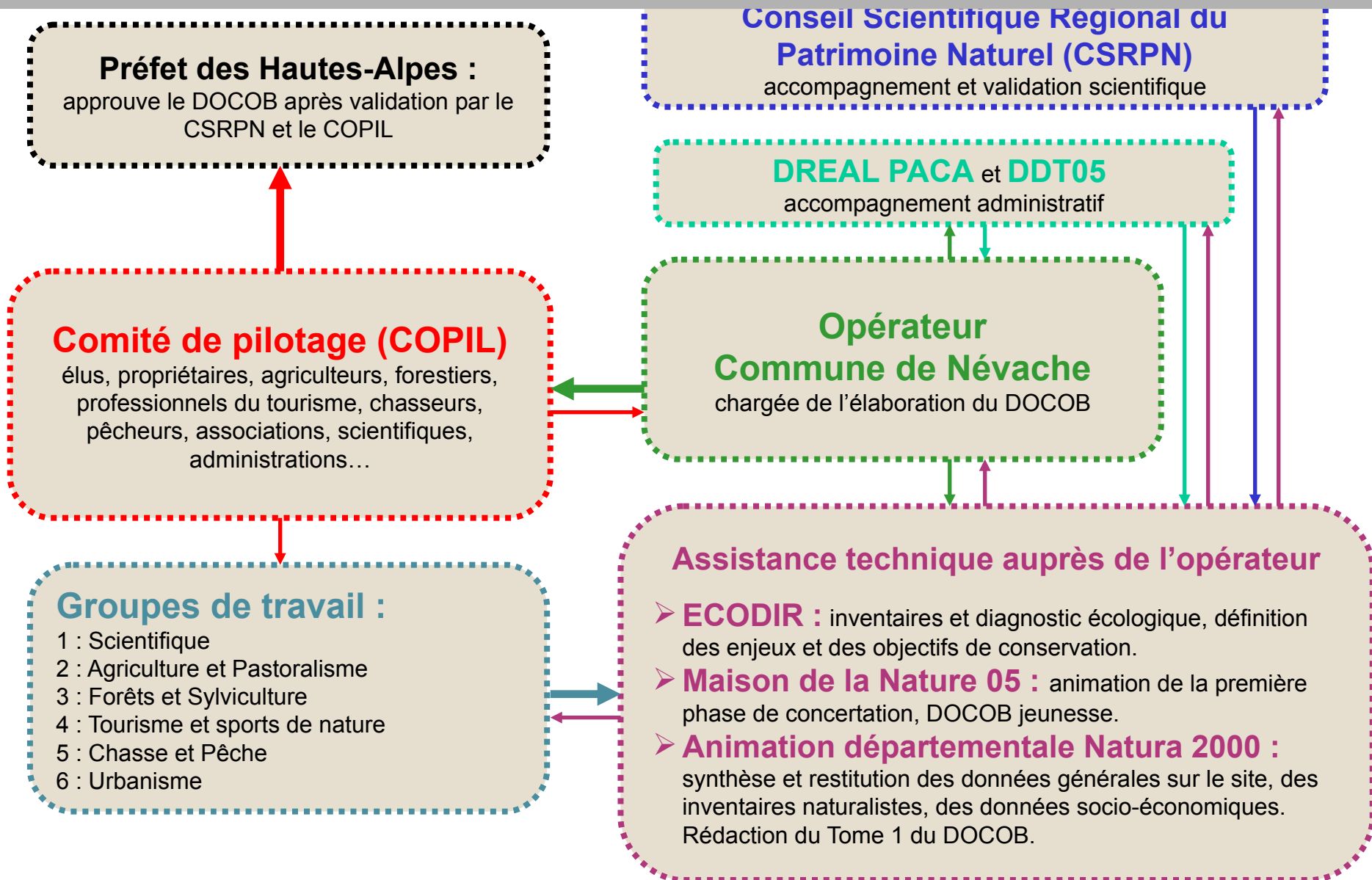
NATURA 2000



 Site Clarée (n° FR9301499)
 Limites communales dans le site

Le site Natura 2000 « Clarée »

Les acteurs du DOCOB du site "Clarée"



Contenu du tome 1 du Document d'Objectifs



Site Natura 2000
FR9301499 « Clarée »

DOCUMENT D'OBJECTIFS



TOME 1

**« DIAGNOSTIC — ENJEUX — OBJECTIFS DE
CONSERVATION »**

STRUCTURE OPÉRATRICE : COMMUNE DE NÉVACHE



VERSION DU 07/10/2014, VALIDÉE PAR LE CSRPN

- Présentation de Natura 2000
- Présentation générale du site
- Le patrimoine naturel d'intérêt communautaire
- Les activités humaines
- Analyse écologique et fonctionnelle
- Enjeux et objectifs



PRÉFET DES
HAUTES-ALPES

Direction Départementale des Territoires
des Hautes-Alpes



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

PROVENCE
ALPES-CÔTE D'AZUR






Le patrimoine naturel d'intérêt communautaire

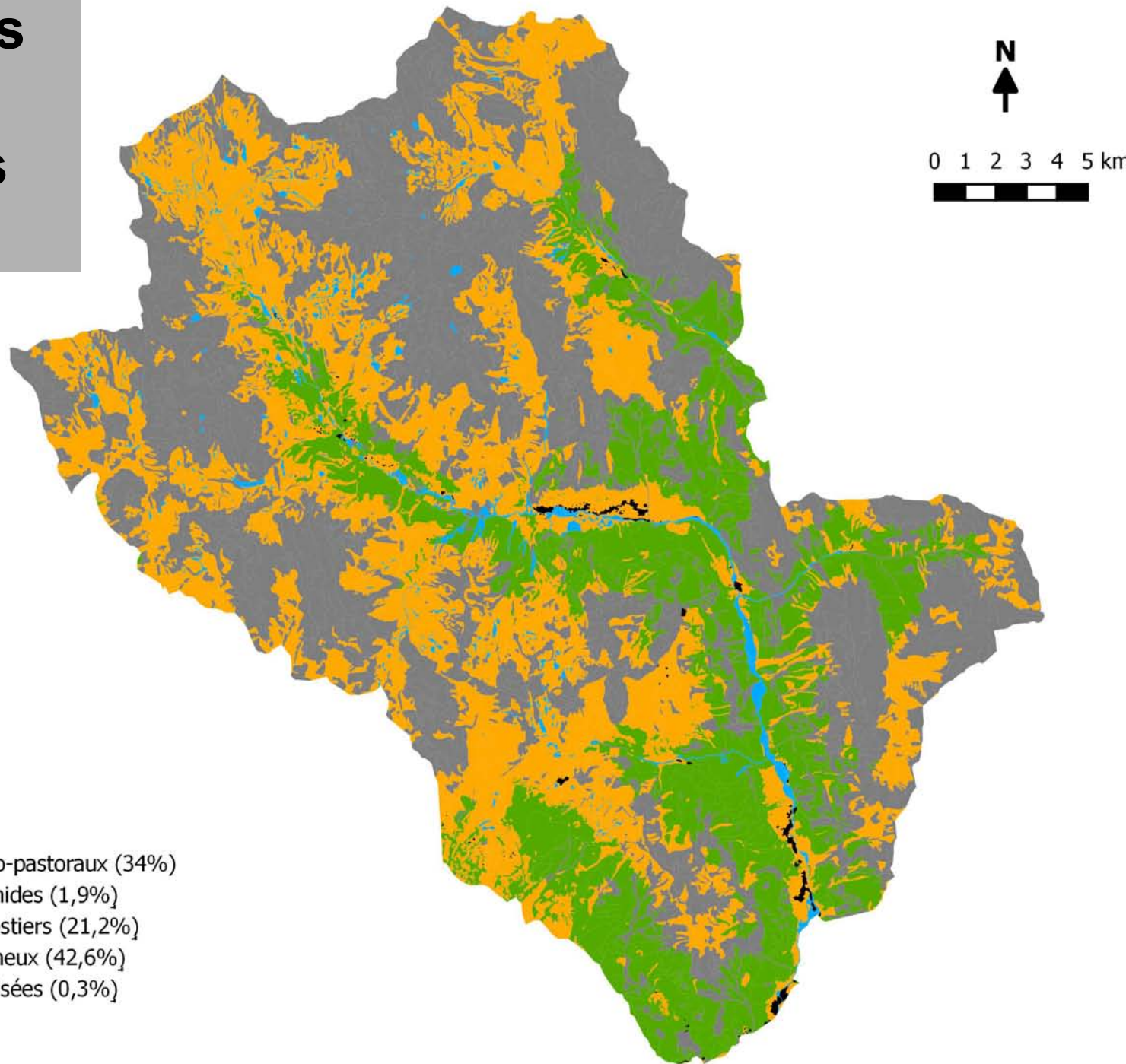
Annexe 1 de la directive Habitats : **habitats d'intérêt communautaire** (prioritaires ou non) dont la **conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation**.

Annexes 2, 4 et 5 de la directive Habitats : **listes d'espèces** (animales et végétales) auxquelles doit s'appliquer une **réglementation spécifique** :

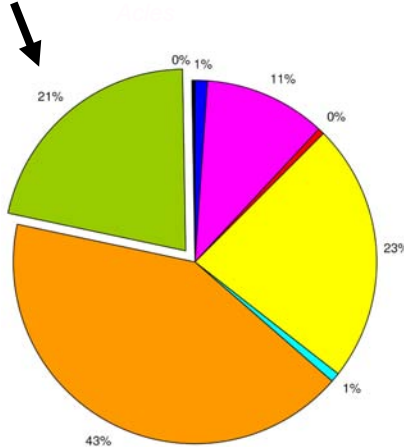
- ✓ **Annexe 2** : espèces d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la **désignation de Zones Spéciales de Conservation**. Leur habitat doit être protégé sur ces zones (que cet habitat soit d'intérêt communautaire ou non).
- ✓ **Annexe 4** : espèces qui nécessitent une **protection stricte sur l'ensemble du territoire européen**. La plupart sont déjà protégées par la loi française.
- ✓ **L'annexe 5** fixe la liste des espèces dont le **prélèvement et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion**.

Les grands types d'habitats naturels

-  Habitats agro-pastoraux (34%)
-  Habitats humides (1,9%)
-  Habitats forestiers (21,2%)
-  Habitats rocheux (42,6%)
-  Zones urbanisées (0,3%)

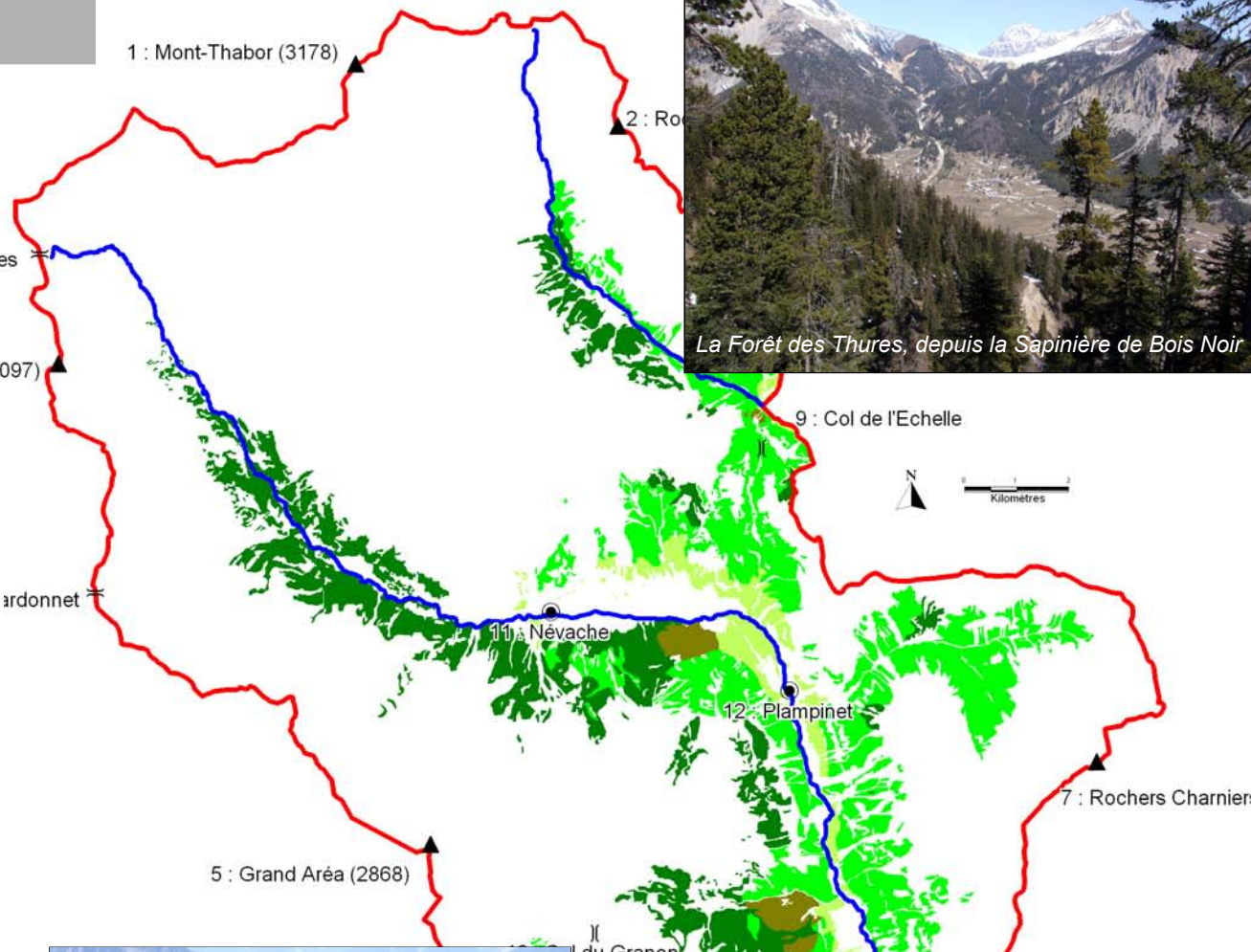


Les forêts

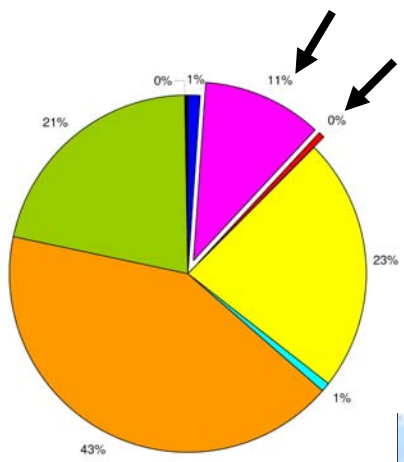
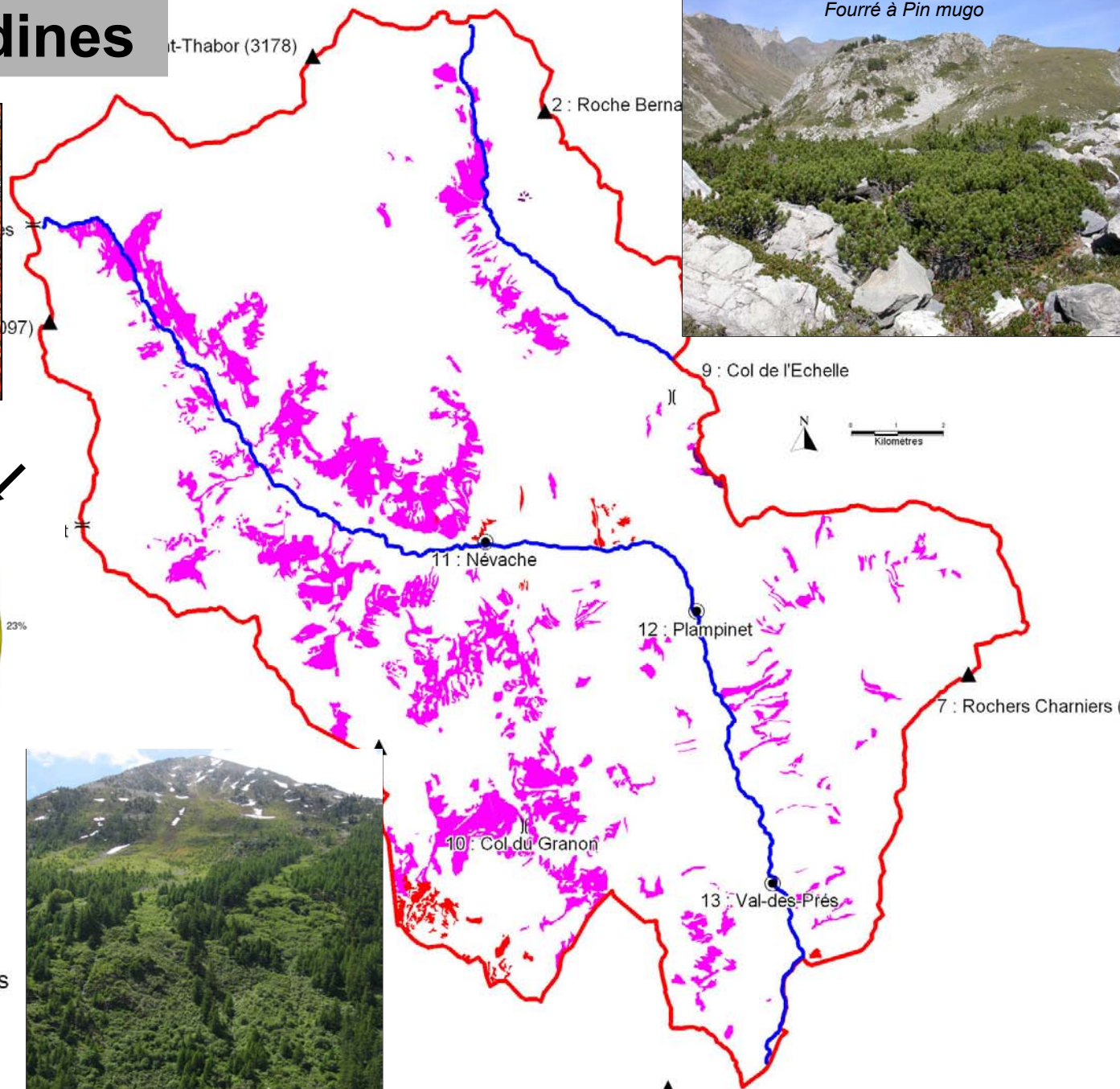


- Pinèdes de Pin à crochets
- Mélézins et Cembraies-Mélézins
- Pinèdes de Pin sylvestre
- Sapinières

Philippe Gillot - ECODIR - 2008



Landes et landines



- Landes basses et landines
- Landes hautes
- Fourrés à Pin mugo

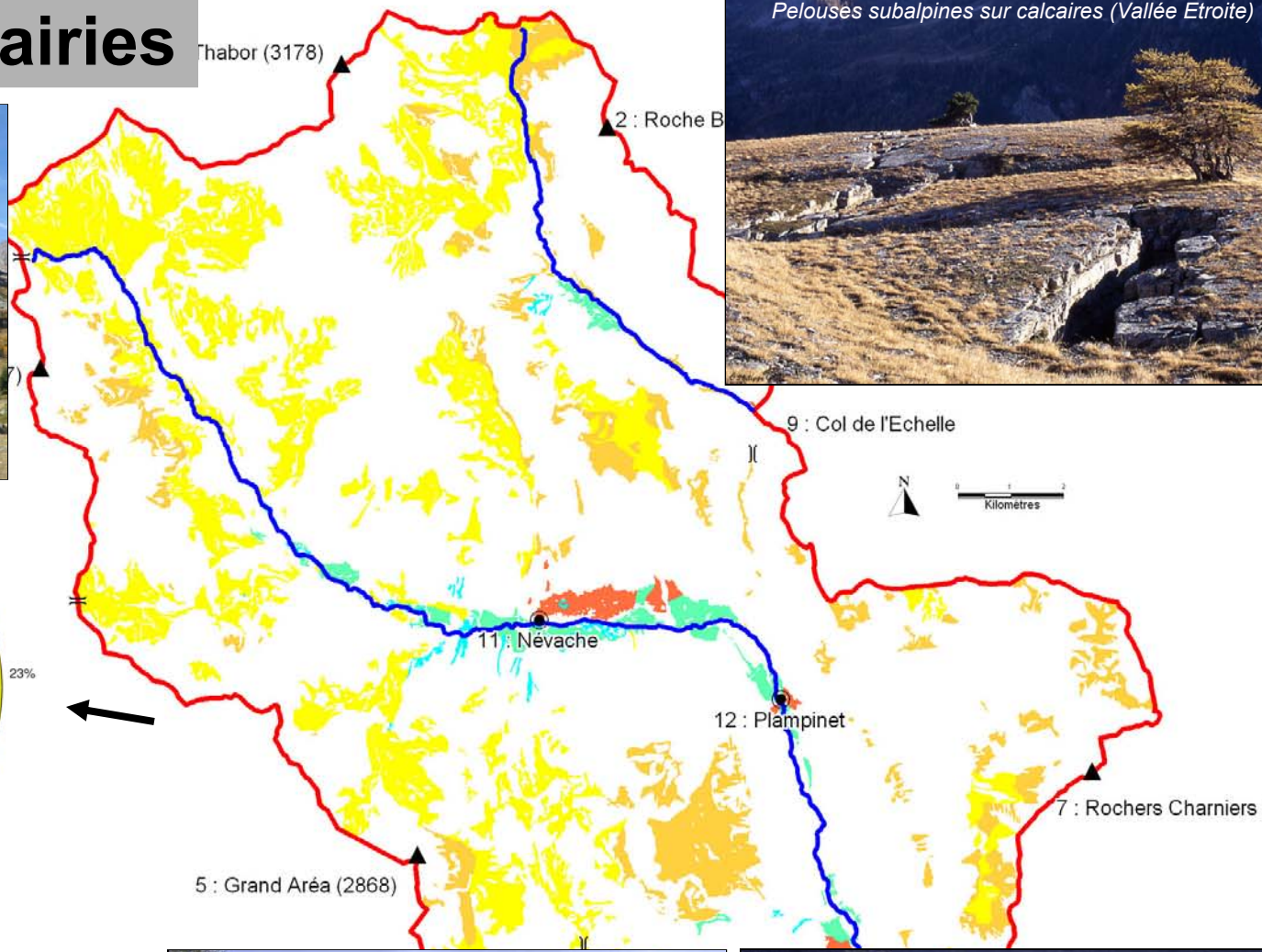
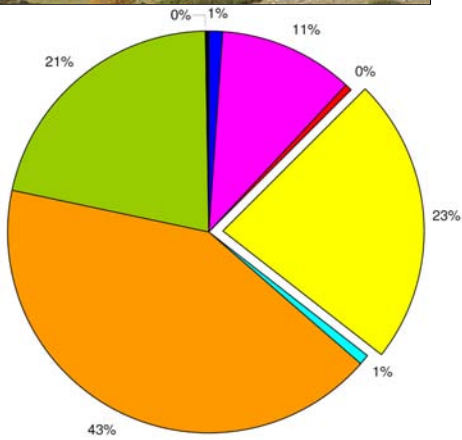


Pelouses et prairies

Pelouses alpines en Haute Clarée



Pelouses subalpines sur calcaires (Vallée Etroite)



- Pelouses subalpines et alpines sur silice
- Pelouses subalpines et alpines sur calcaire
- Cultures, prairies artificielles
- Pelouses sèches
- Pelouses humides
- Prairies de fauche de montagne

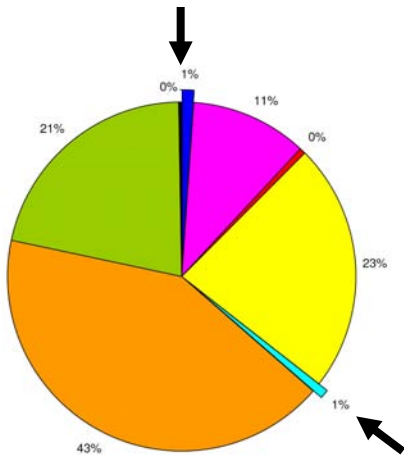
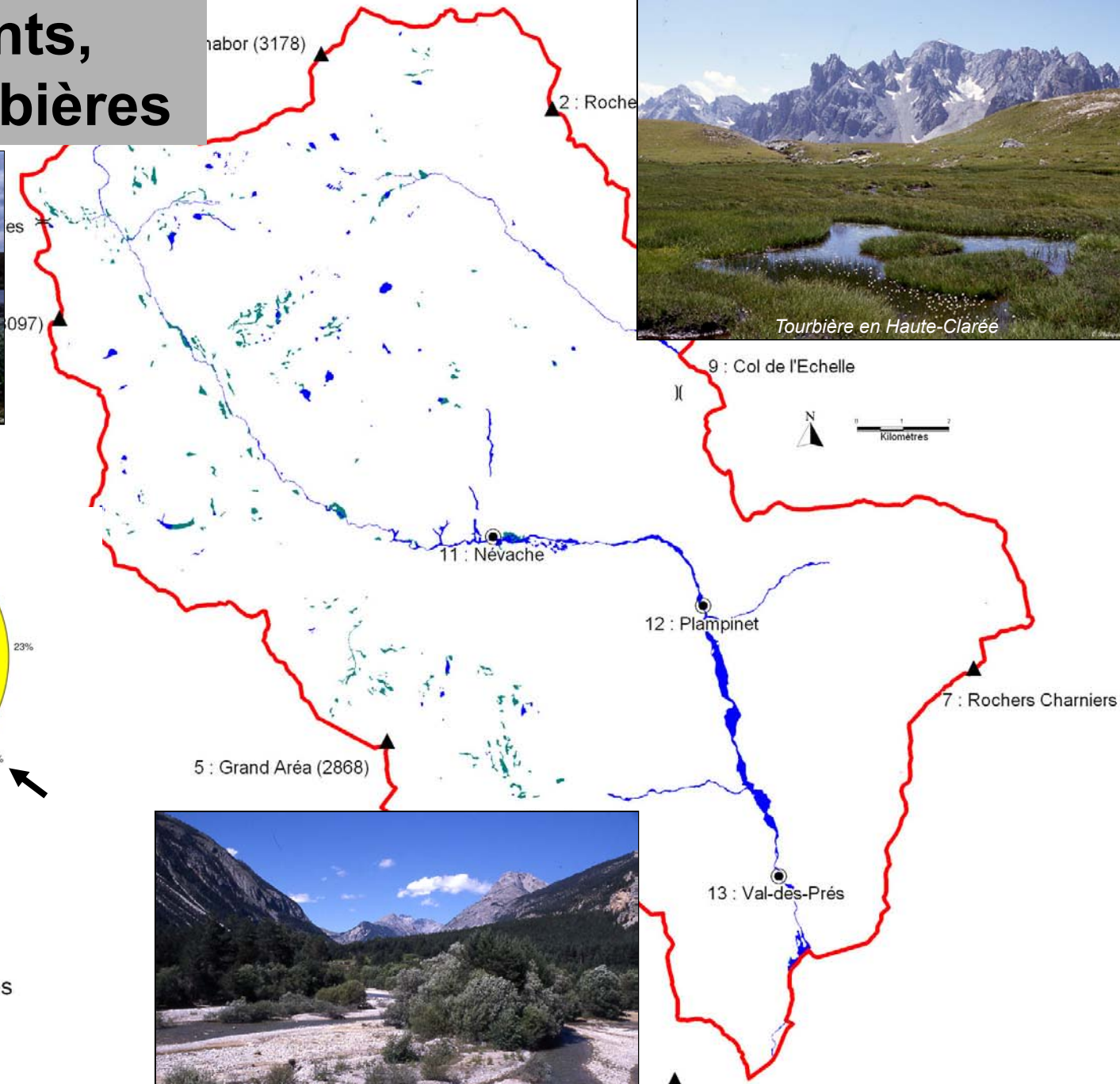


Prairies fraîches en Haute-Clarée



Pelouses sèches (terrasses des Clapières à Névache)

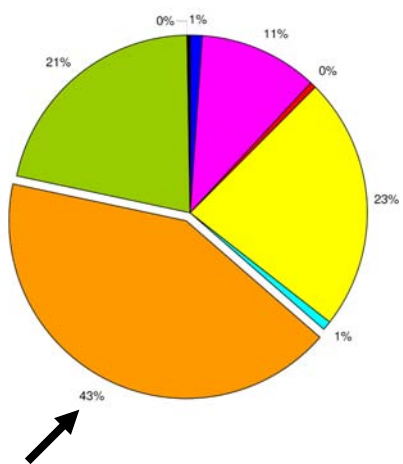
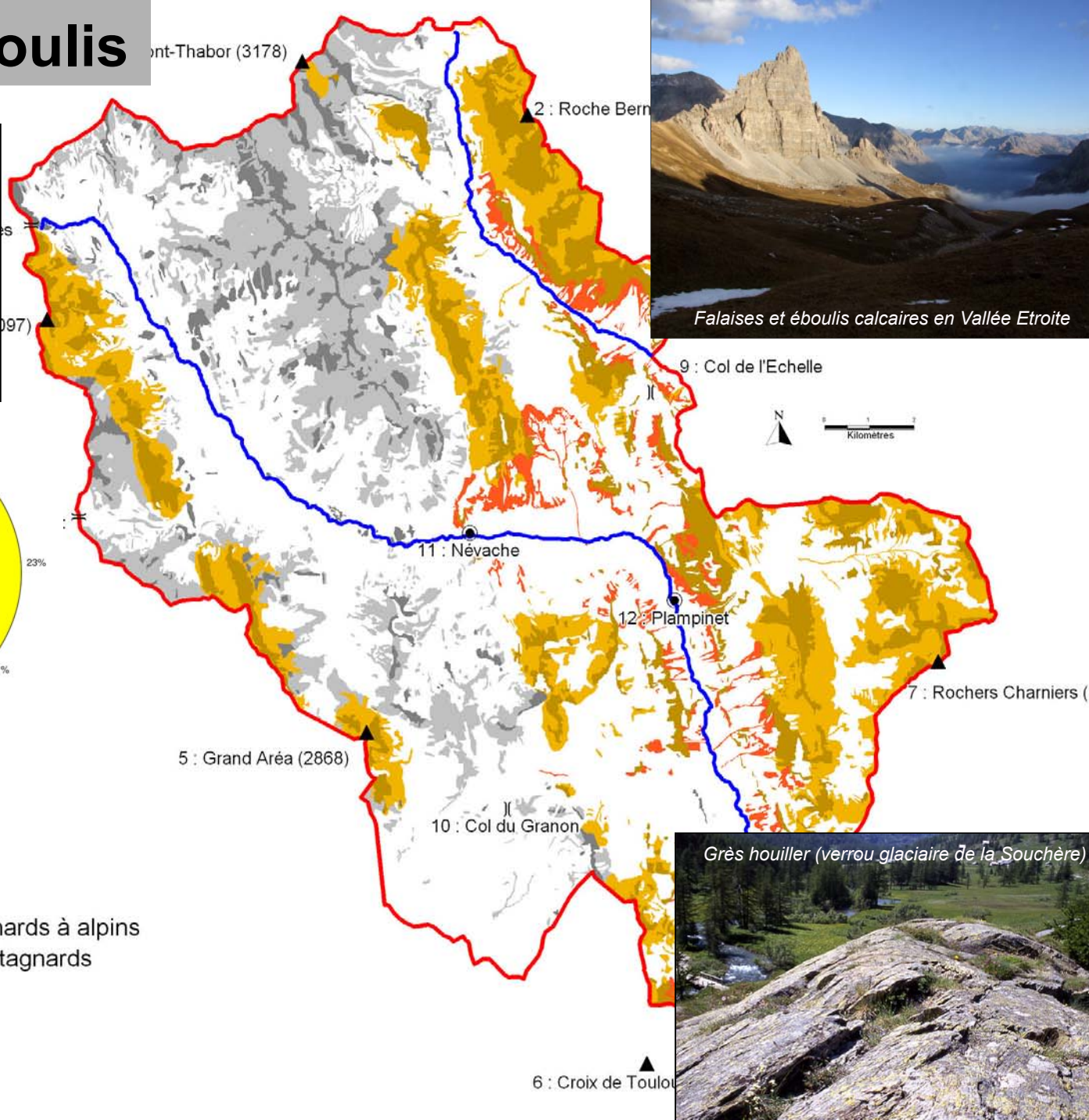
Lacs, torrents, marais et tourbières



■ Lacs, torrents et ripisylves
■ Marais et tourbières



Falaises et éboulis



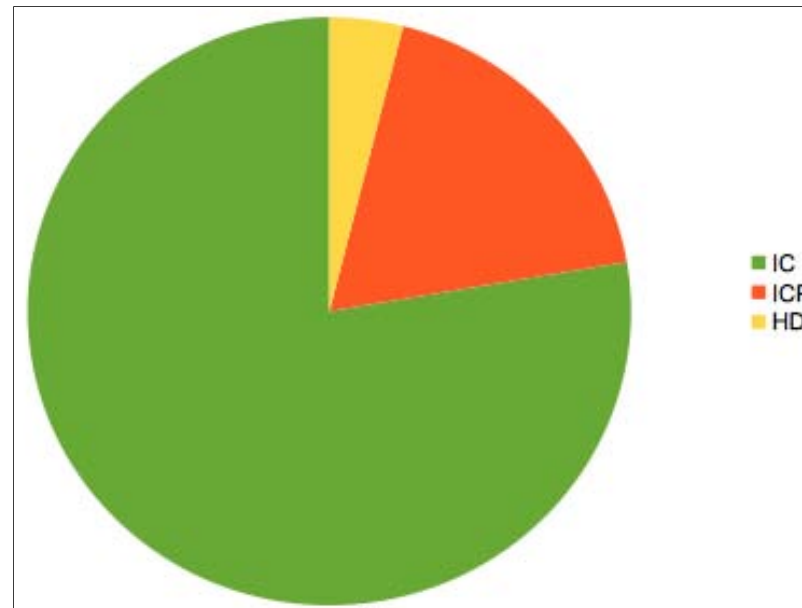
- Falaises calcaires
- Eboulis calcaires montagnards à alpins
- Eboulis thermophiles montagnards
- Falaises siliceuses
- Eboulis siliceux



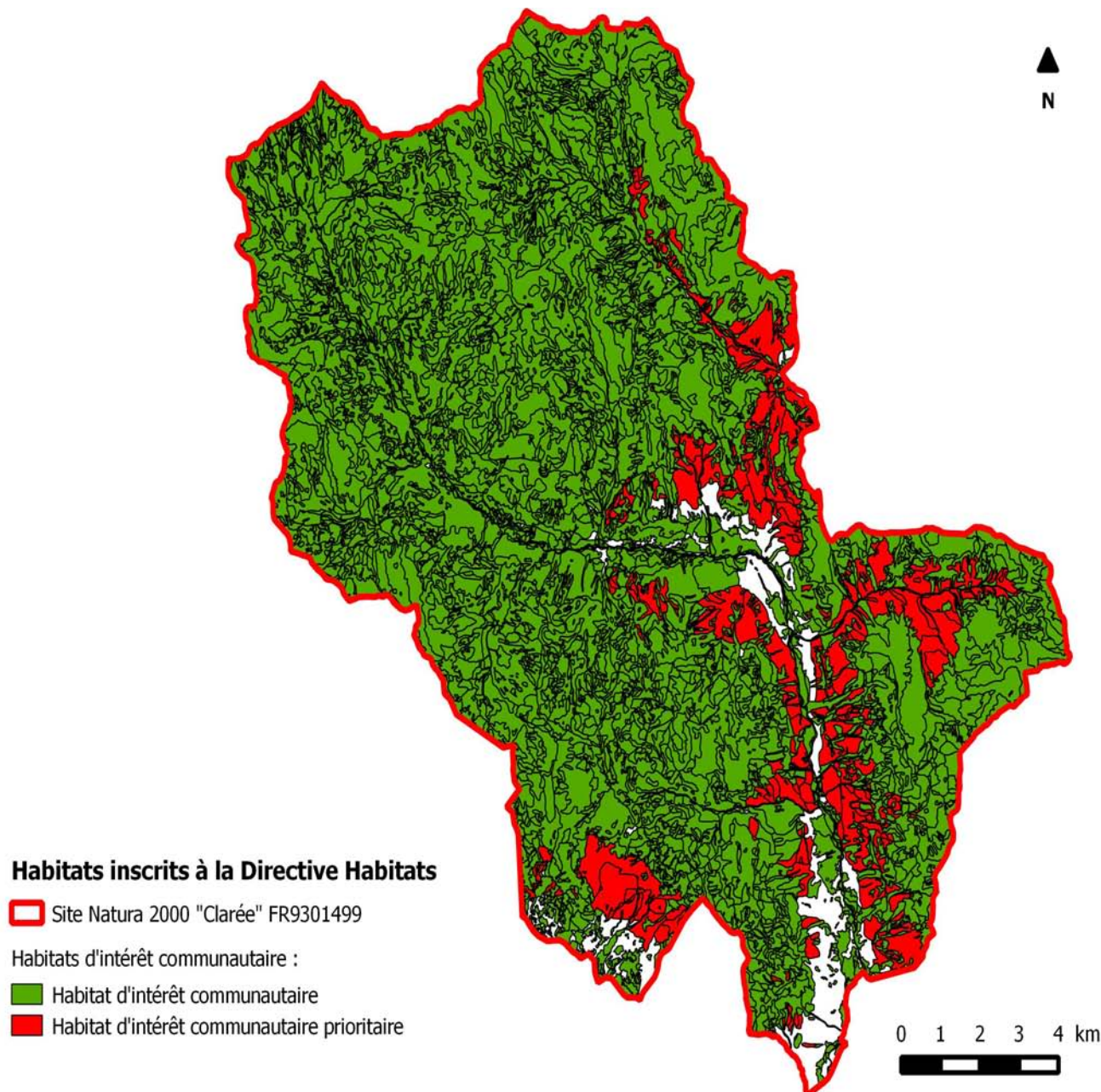
Les habitats d'intérêt communautaire (annexe 1 de la Directive Habitats)

35 habitats naturels d'intérêt communautaire, dont 7 habitats d'intérêt communautaire prioritaire.

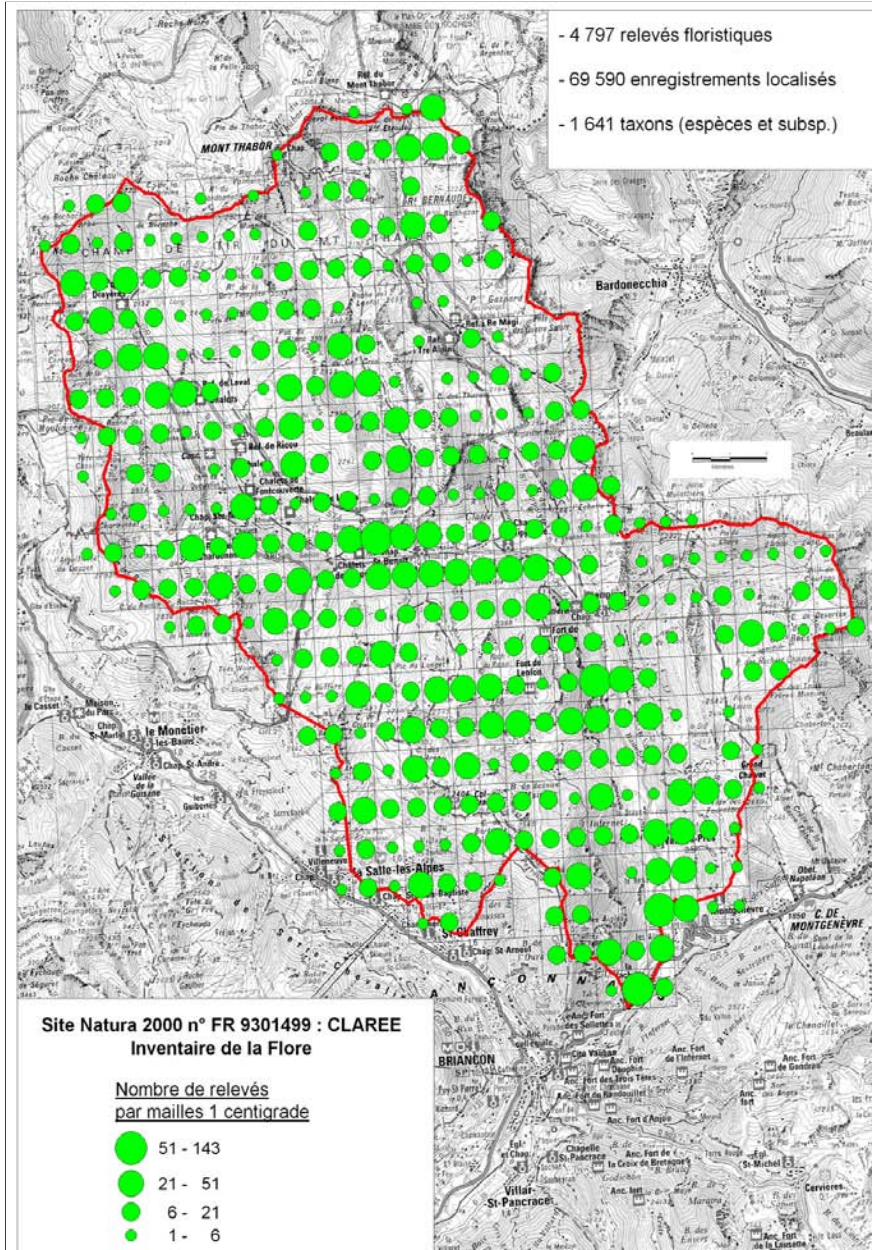
- ✓ **Habitats d'intérêt communautaire** : 24 595 ha
 - Dont **habitats d'intérêt communautaire prioritaires** : 4 707 ha
- ✓ **Autres habitats** (hors directive) : 1 007 ha
- ✓ **Total** : 25 602 ha



Les habitats d'intérêt communautaire



Inventaire de la flore : pression d'observation



Nbre d'espèces d'intérêt communautaire

DH-annexe 2

- Sabot de Vénus
- Dracocéphale d'Autriche
- Chardon bleu

DH-annexe 4

- Ancolie des Alpes

DH-annexe 5

- Arnica
 - Génépi vrai
 - Gentiane jaune
- Lichens :
- *Cladonia arbuscula*
 - *Cladonia rangiferina*

Inventaire de la flore : espèces annexe 2



Espèces inscrites à l'annexe 2 de la Directive Habitats

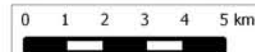
Site Natura 2000 "Clarée" (FR9301499)

Flore

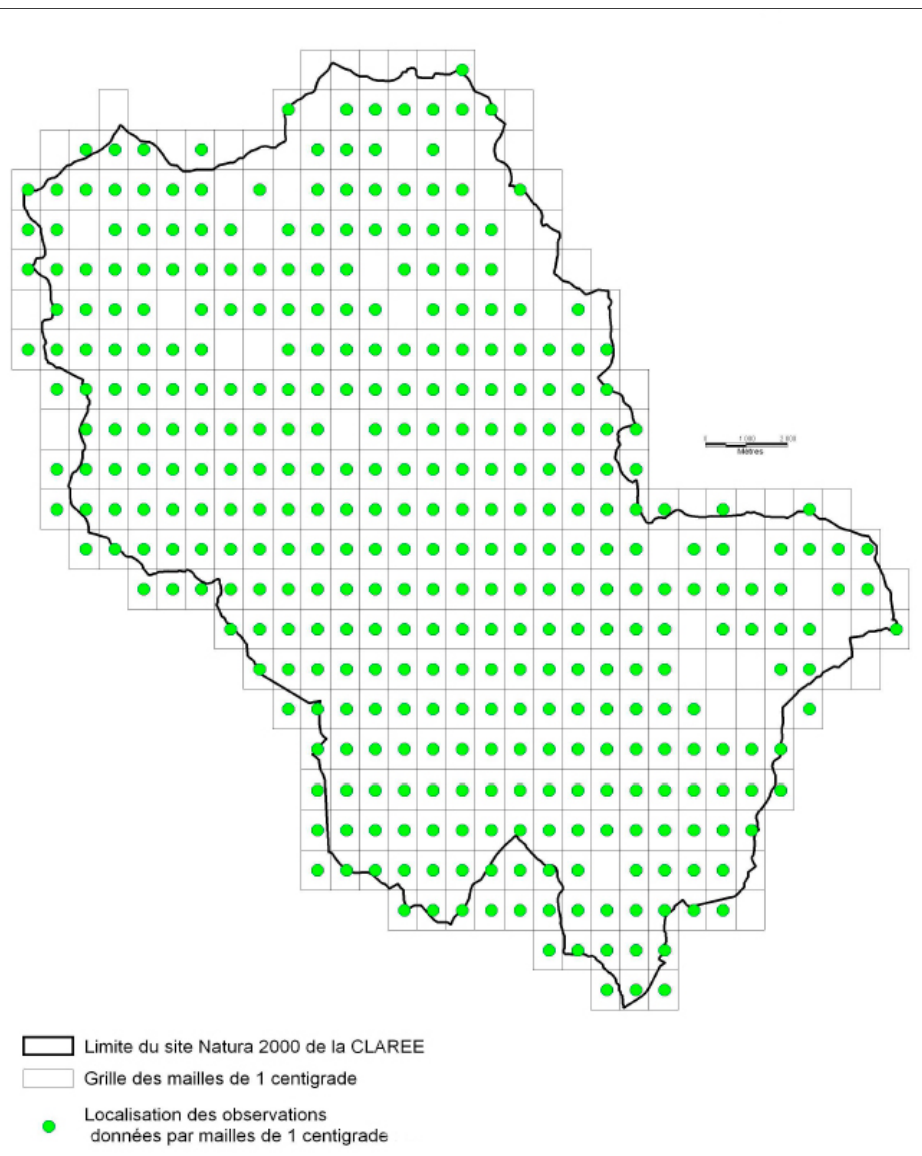
- Dracocéphale d'Autriche
- Panicaut des Alpes
- Sabot de Vénus

Echelle : 1:115 000

Sources :
Données ECODIR modifiées et complétées avec les données CBNA.
Fond cartographique : SCAN100©-©IGN2001.
Réalisation : A. Vivat - Mairie de Choraes - 2014.



Inventaire de la faune : pression d'observation



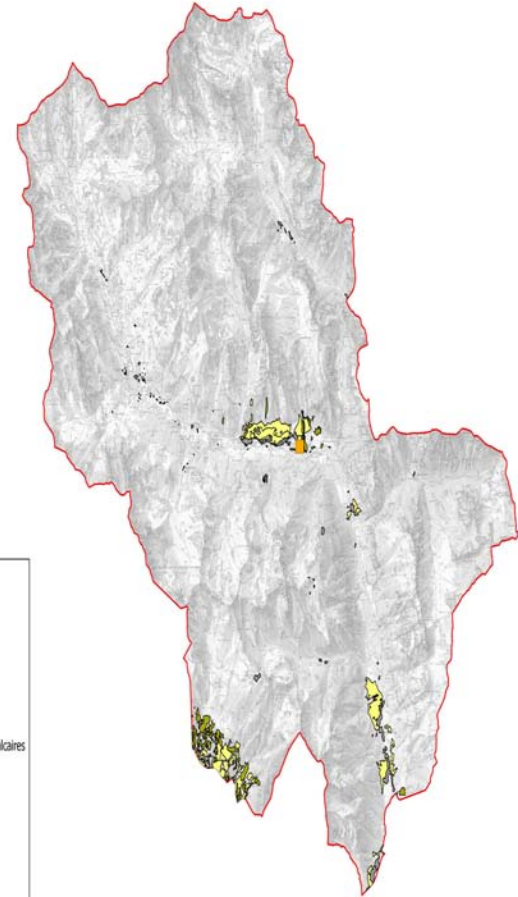
Quelques chiffres :

- ✓ 13 962 observations localisées
- ✓ 608 espèces identifiées

Classes	Nombre d'espèces
Amphibiens	2
Reptiles	5
Oiseaux	151
Mammifères	51
Insectes	399

Nbre d'espèces d'intérêt communautaire	
DH-annexe 2	6
DH-annexe 4	24
DH-annexe 5	6
DO-annexe 1	56

Les insectes annexe 2 : Ecaille chinée



Habitat : friches rocailleuses et bois clairs du montagnard ; plante hôte = pissenlit et autres herbacées. L'espèce atteint sur le site sa limite altitudinale. Elle fréquente une grande variété de milieux, tous richement fleuris.

Espèce régulièrement observée en Clarée en fond de vallée.

Les insectes annexe 2 : Damier de la succise



Habitat : milieux ouverts et semi-ouverts au-dessus de 1500m d'altitude.

Population de la Clarée est en continuité avec les populations de la Durance. Bon état de conservation, même si les effectifs restent assez faibles.



Les chauves-souris annexe 2 : Barbastelle d'Europe



www.naturfoto.cz

©Miloš Anděra

Habitat : chauve-souris typiquement forestière, chasse dans les forêts mixtes.

Gîtes dans des cavités arboricoles ; présence de vieux fûts primordiale.



Les chauves-souris annexe 2 :

Petit Murin et Murin à oreilles échancrées

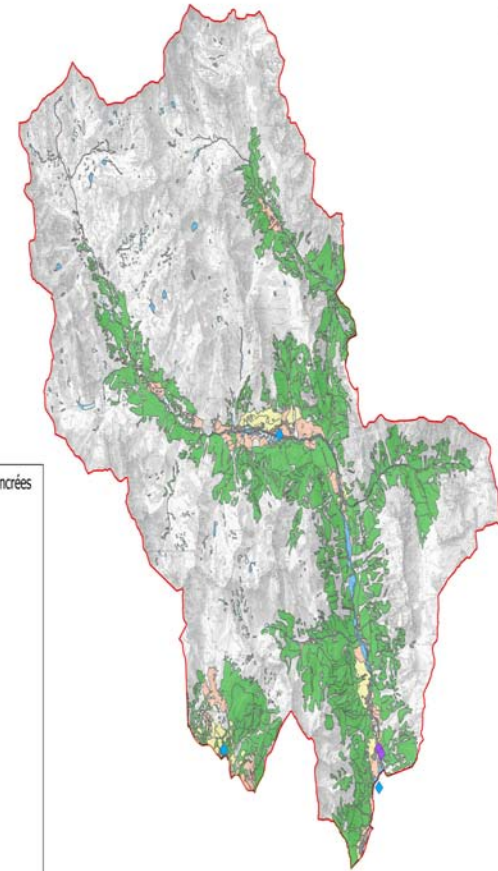


Photo F. Schwaab

Habitat : fréquentent en priorité les milieux de type steppe ouverte et prairies humides, prairies denses et zones de pâturages extensifs, voire pelouses sèches.

Occupent des cavités souterraines en période de reproduction, ainsi que les grands greniers de bâtiments.

Hibernent dans des cavités souterraines (grottes, galeries de mines, souterrains, caves).

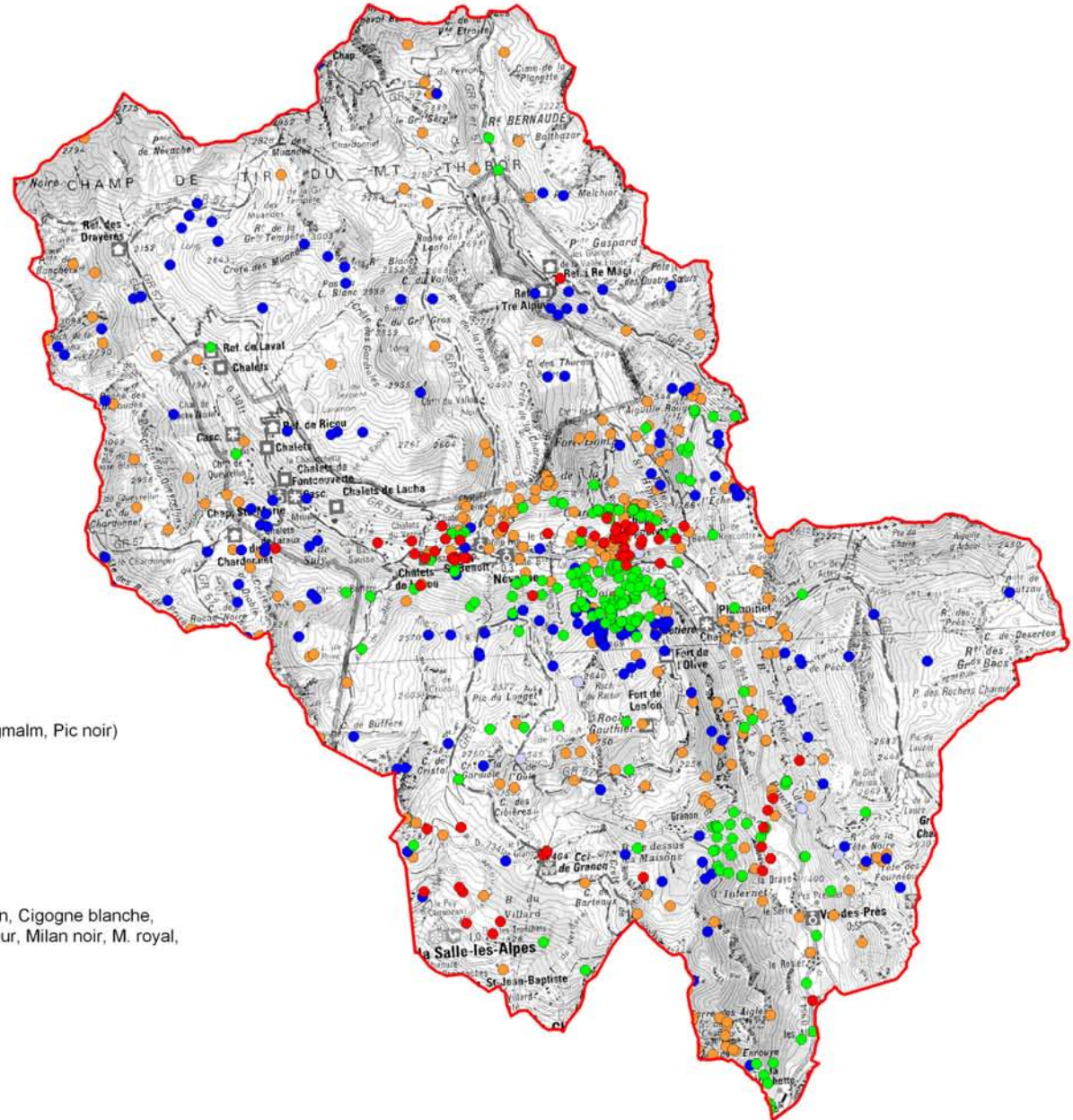


Oiseaux de la Directive Oiseaux

Oiseaux : espèces d'intérêt communautaire (espèces inscrites à l'annexe 1 de la Directive Oiseaux)

Site Natura 2000 "Clarée" (FR9301499)

- Espèces nicheuses en milieux agricoles
(Alouette lulu, Bruant ortolan, Pie-grièche écorcheur)
- Espèces nicheuses en milieux forestiers
(Bondrée, Circaète, Chevêchette d'Europe, Chouette de Tengmalm, Pic noir)
- Galliformes de montagne
(Lagopède alpin, Perdrix bartavelle, Tétrás-lyre)
- Espèces nicheuses en milieux rocheux
(Aigle royal, Crave, Faucon pèlerin, Grand-duc d'Europe)
- Espèces non nicheuses dans le site
(Aigrette garzette, Busard cendré, B. des roseaux, B. St-Martin, Cigogne blanche, Grande Aigrette, Grue cendrée, Gypaète barbu, Martin-pêcheur, Milan noir, M. royal, Pluvier guignard, Vautour fauve, V. percnoptère)



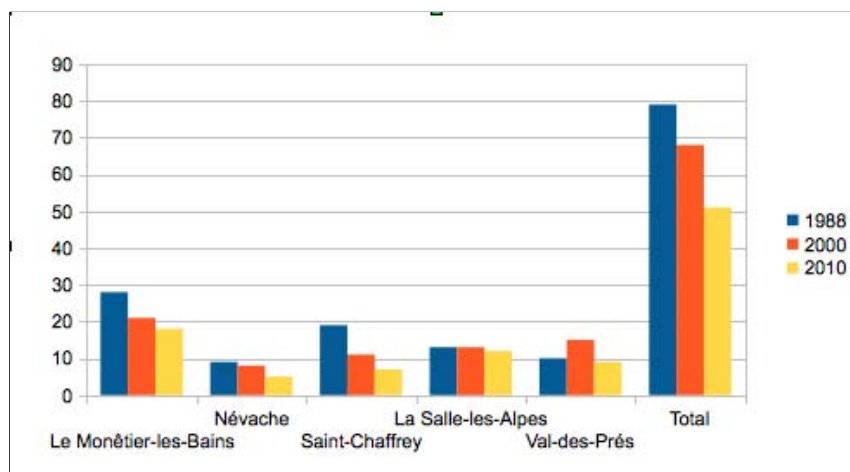
Les activités humaines

- **Agriculture**
- **Sylviculture**
- **Tourisme**
- **Chasse - pêche**
- **Industries - artisanat**
- **Activité militaire**
- **Travaux et projets de travaux**

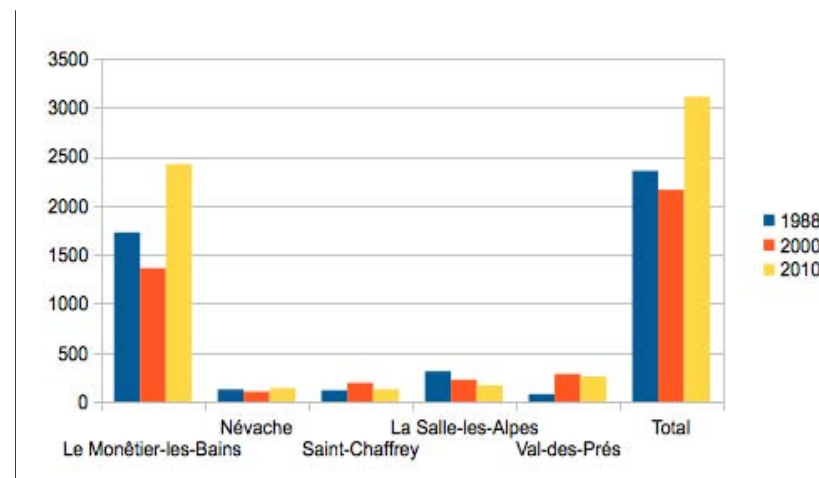
Agriculture

- Conditions naturelles difficiles (climat, topographie, altitude,...) : **élevage dominant**.
- Les communes de Monétier, la Salle et Val des Prés ont **encore une agriculture bien présente**, Val des Prés ayant des agriculteurs plus jeunes en moyenne.
- Surfaces utilisées par l'agriculture : **alpages, pâtures extensives d'intersaison** et des **prés de fauche** parfois difficilement mécanisables ; très peu de cultures et prairies artificielles.
- Les pratiques culturales et pastorales **ont façonné les paysages** et jouent un rôle dans la **conservation de la richesse biologique des milieux**.

Evolution du nombre d'exploitations

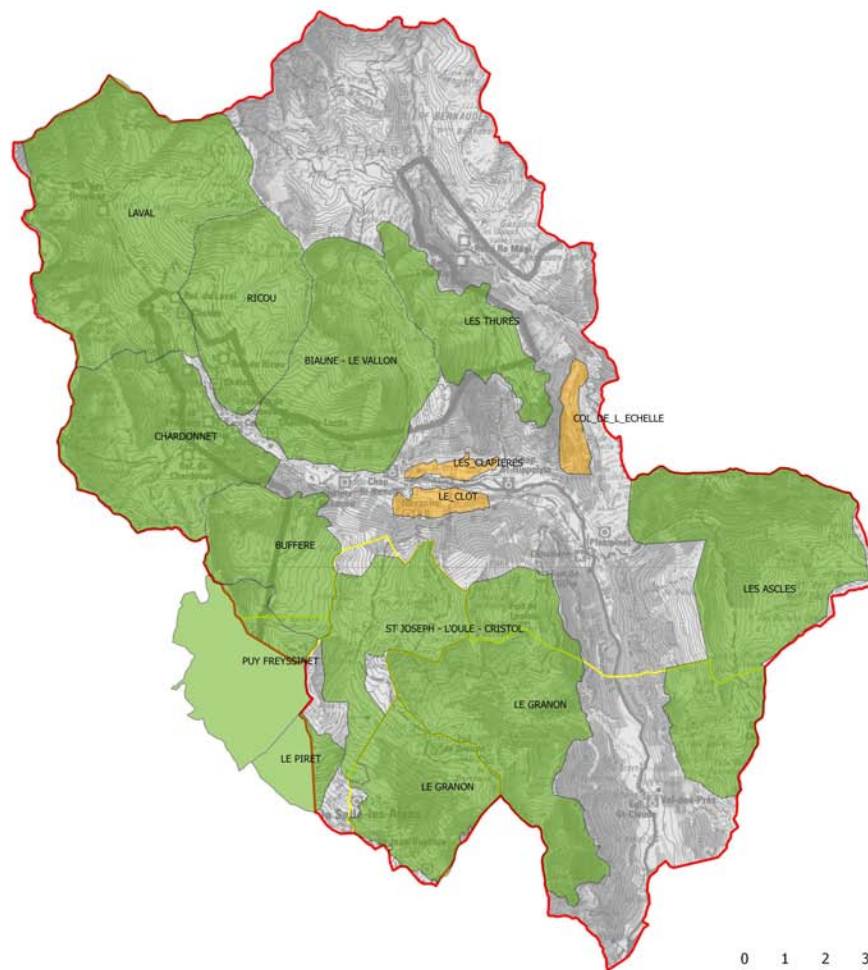


Evolution de la SAU



Pastoralisme

- **12 alpages ovins** (≈ 17 000 ovins) + **pâturage bovin** de la Vallée Etroite dont 4 bénéficient de diagnostics pastoraux
- **3 pâturages d'intersaison** en Clarée



Légende

- Site Natura 2000 "Clarée" (FR9301499)
- Limites communales
- Unités pastorales
- Zones intermédiaires

Echelle : 1:120 000

Sources :
Données CERPAM.
Fond cartographique : SCAN100®-©IGN2001.
Réalisation : A. Vivat - Mairie de Chorges - 2014.

0 1 2 3 4 km

Prairies de fauche

L'habitat 6520 regroupe des **prairies fauchées ou non fauchées, parfois pâturées, ou laissées à l'abandon et en cours de fermeture**. Elles sont un des habitats qui ont justifié la désignation du site Natura 2000.

Recul de la fauche partout sur le site :

- **Sur Névache**, prairies de fauche de Lacha, encore fauchées il y a une quinzaine d'années, même sur zone humide, aujourd'hui abandonnées ;
- **En Guisane**, nombreuses anciennes prairies de fauche en terrasse (vieux prés) actuellement pâturés par les troupeaux ovins en estive. Quelques prairies encore fauchées vers la route du col du Granon et sur l'alpage de Puy Freissinet.



Problématiques liées aux activités agricoles

- **Risque de surpâturage** avec modification de la végétation (banalisation de la flore, eutrophisation) ;
- **Erosion** (drailles) parfois dans des secteurs sensibles (pelouses écorchées) ;
- **Risque lié à la présence de troupeaux dans les zones humides** ;
- **Pâturage d'intersaison de fond de vallée** : blocage de la fermeture arbustive mais risque d'appauvrissement des milieux ;
- **Vidange des baignoires de traitement** ;
- **Culture du génépi** sur d'anciens prés de fauche.

Sylviculture

Au sens de l'Inventaire Forestier National (IFN), la **superficie boisée s'établit à 7 584 ha soit 29,6 % de la superficie totale du site.**

	Forêts communales relevant du régime forestier (%)	Forêts domaniales (%)	Forêts privées (%)	Total en ha
Névache	61,9	5,3	32,8	4613
La Salle les Alpes	79	5,9	15	327
Saint Chaffrey	72,5	5,4	22,1	539
Val des Prés	78,4	16	5,6	2104
TOTAL	68	8,3	23,7	7584

Le site est concerné par :

- 2 forêts domaniales :

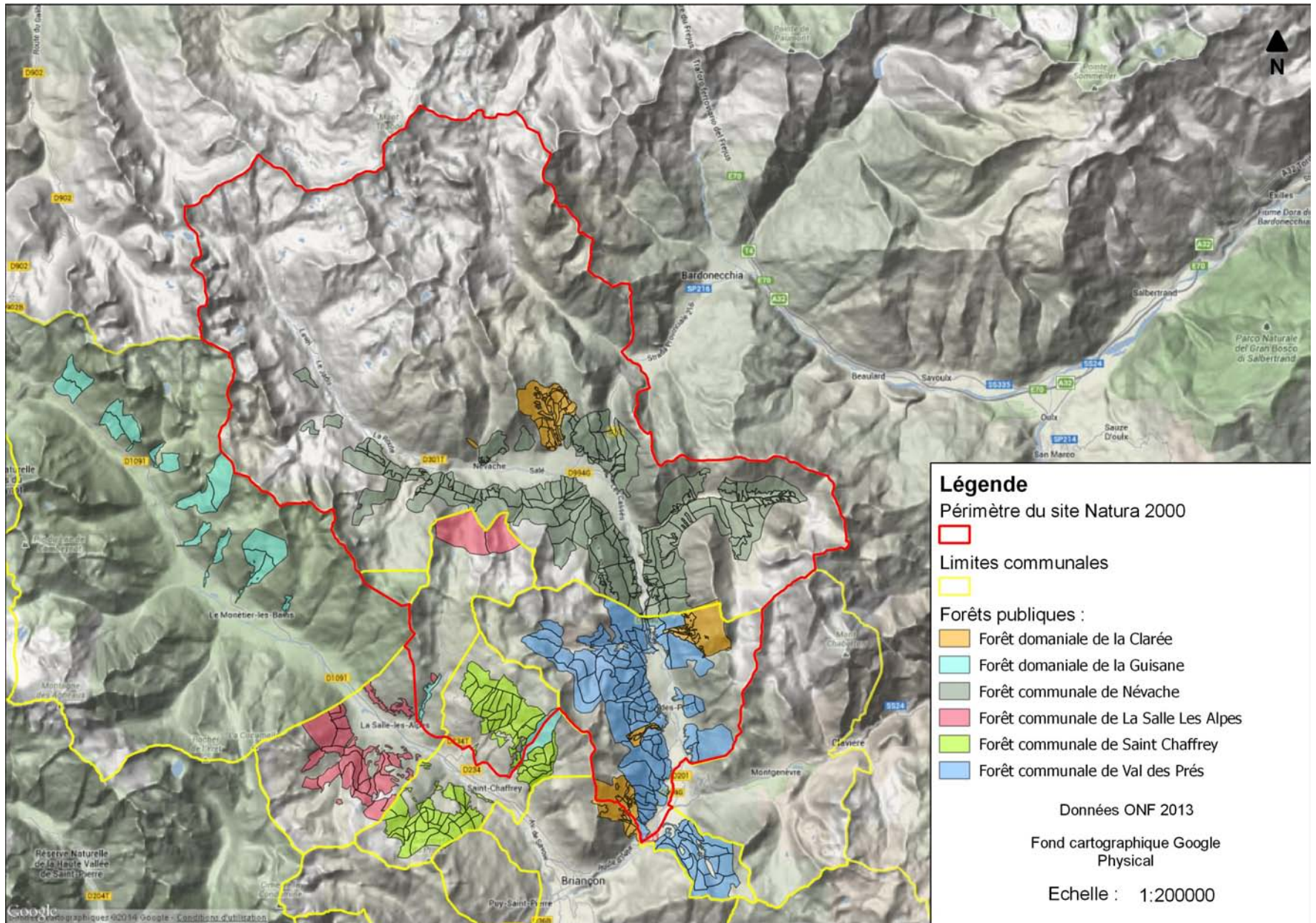
- Forêt domaniale de la Clarée ;
- Forêt domaniale de la Guisane ;

- 4 forêts communales :

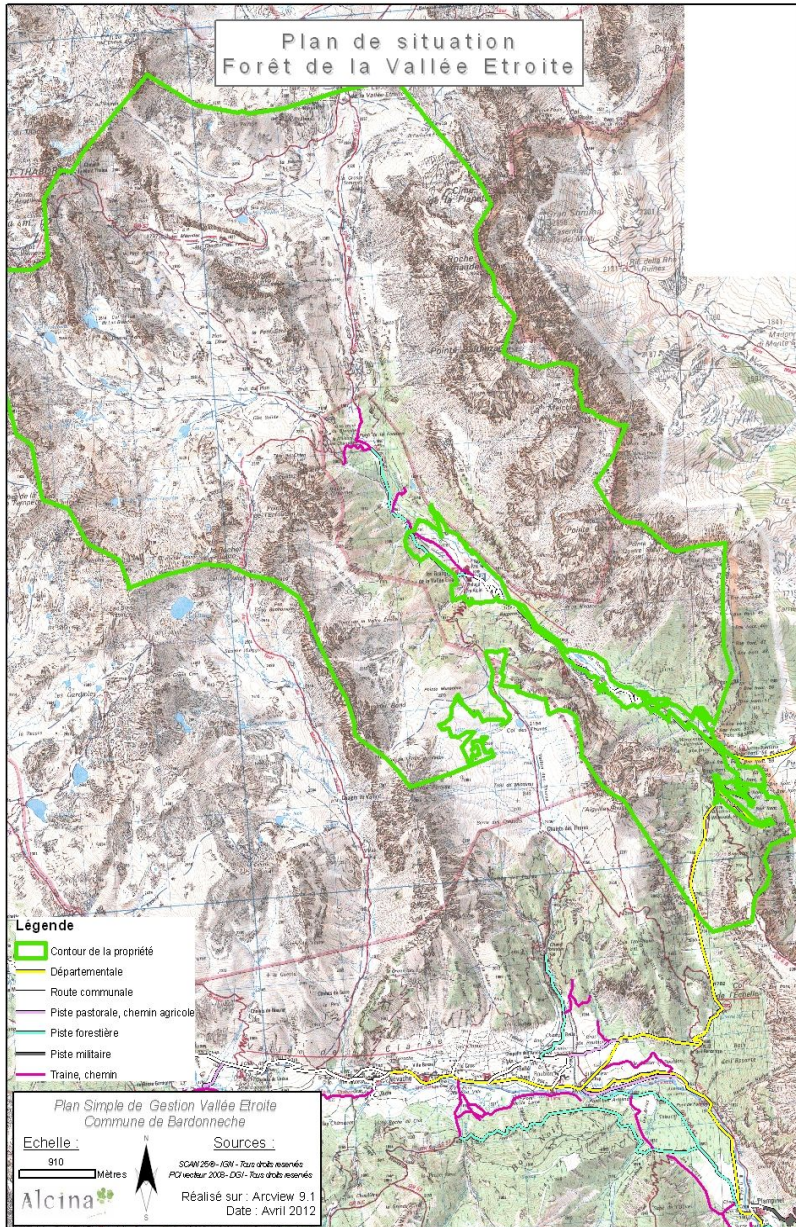
- Forêt communale de Névache ;
- Forêt communale de Val des Prés ;
- Forêt communale de Saint Chaffrey ;
- Forêt communale de La Salle les Alpes.

- La forêt de la Vallée Etroite a fait l'objet de la rédaction d'un Plan Simple de Gestion, en cours de finalisation.

Forêts publiques



Forêt de la Vallée Étroite



Forêt de la Vallée Étroite : propriété de la commune de **Bardonecchia** en intégralité sur la commune de **Névache**.

Gestion assurée par le **Consorzio Forestale** qui gère les forêts publiques des communes de la Comunità Montana Val de Suse.

Importante surface de milieux montagnards et pastoraux (alpages) non boisés, ainsi que de nombreuses parcelles cadastrales faiblement boisées :

Propriété : 4 388 ha

Surface boisée IFN : 805 ha

Surface boisée calculée : 577 ha

Plan Simple de Gestion en cours de finalisation (CCB - Alcina).

Problématiques liées aux activités sylvicoles

- Création et l'entretien des **pistes et traînes** ;
- Exploitation de **secteurs à fort potentiel de biodiversité** (forêts « anciennes ») ;
- **Dates d'exploitation** par rapports à la présence **d'espèces sensibles** (Tétras-lyre, ...)
- Question de l'exploitation de certains **secteurs et des méthodes employées** par rapports à la présence **d'espèces ou de milieux sensibles sensibles** (Sabot de vénus, zones humides, ruisseaux...).

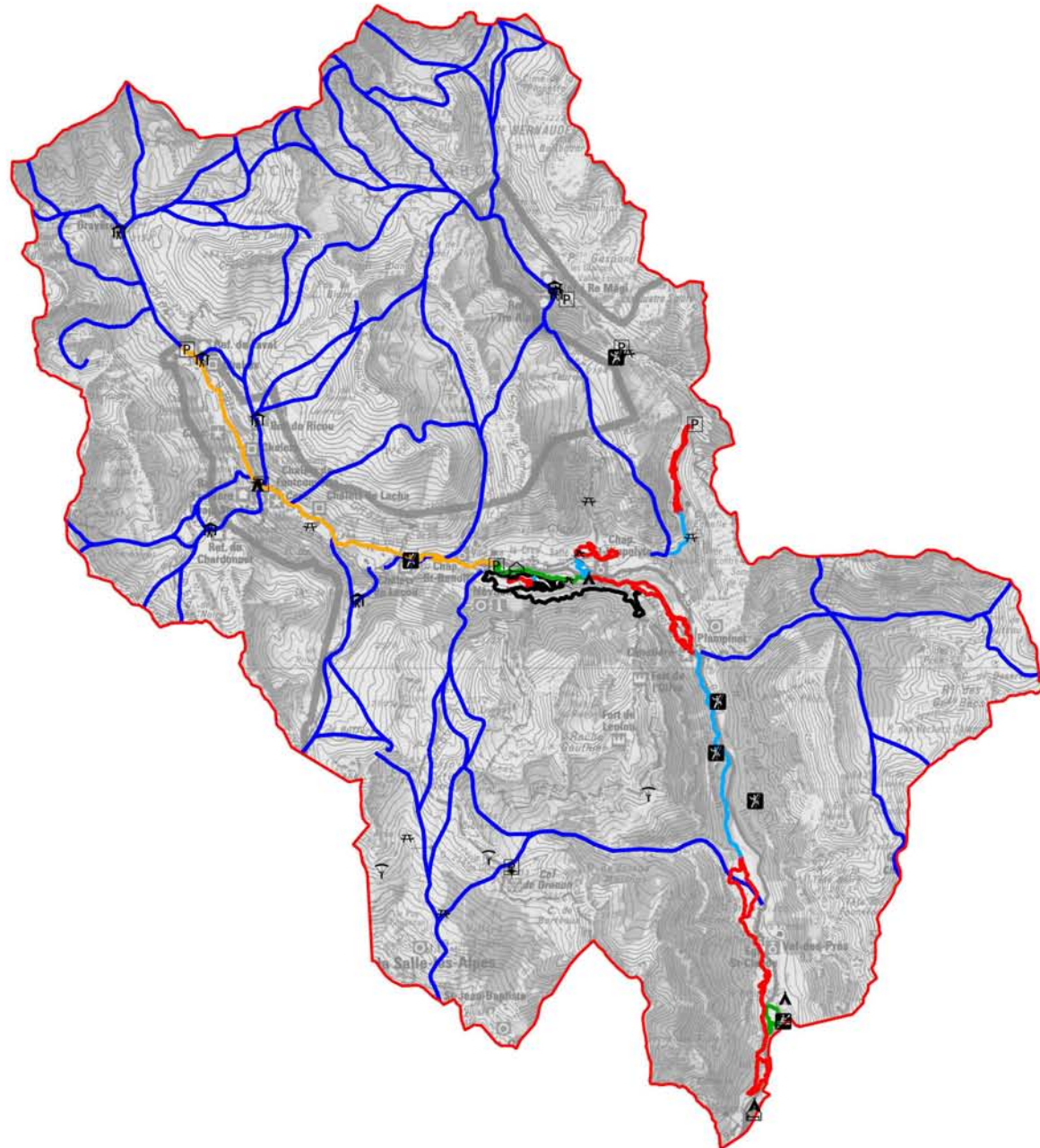
Tourisme

- **Part essentielle de l'économie locale**, notamment pour le secteur tertiaire. Secteur contribuant fortement à l'« **image de marque** » des vallées et retombées économiques réelles ;
- **Vaste panel d'activités** proposées ;
- **Activités géographiquement très hétérogènes** :
 - **tourisme « nature » en Clarée** (randonnée et ski de fond essentiellement) dans des stations familiales ;
 - **ski alpin en Guisane**, sur le vaste domaine de Serre Chevalier (en marge du périmètre du site, mais concernant 3 des 5 communes du site).
- **Capacités d'accueil** :

	Nombre d'infrastructures d'accueil touristique	Capacité d'accueil touristique	
		(C)	Lits
<u>Névache</u>	159	1 882	3 186
Val desprès	44	1 076	1 747
<u>Le Monétier les Bains</u>	440	3 918	9 338
<u>St-Chaffrey</u>	897	5 919	11 873
La Salle-les-Alpes	729	7 621	16924

C = lits marchands

Equipements touristiques



Equipements de loisirs

Site Natura 2000 "Clarée" (FR9301499)

Equipement ponctuels :

- Parking
- Aire de pique-nique
- Table d'orientation
- Camping
- Refuge
- Gîte
- Embarquement/débarquement canoë-kayak
- Site d'escalade
- Remontée et piste de ski alpin
- Site de vol libre

Pistes de ski de fond

- Vert
- Bleu
- Rouge
- Noir
- Itinéraire
- Principaux itinéraires de ski de randonnée

Echelle : 1:120 000

Sources :
Equipements ponctuels : données IGN complétées.
Tracés des pistes de ski de fond : ECODIR.
Fond cartographique : SCAN100.©-©IGN2001.
Réalisation : A. Vivat - Mairie de Chorges - 2014.

0 1 2 3 4 km



Problématiques liées aux activités touristiques

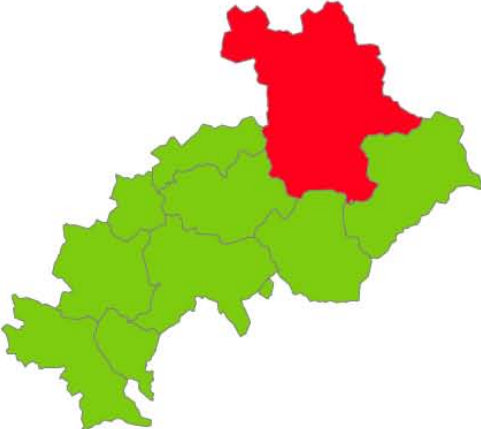
Fréquentation touristique du site importante, aussi bien en été qu'en hiver.
Des risques d'atteintes aux habitats et espèces existent :

- **Piétinement** (autour des lacs par ex.) ;
- **Divagation avec érosion** (VTT, raccourcis des sentiers de randonnée) ;
- **Dérangement de la faune** (escalade en été, raquettes et ski de randonnée en hiver) ;
- **Déchets** (autour des zones de stationnement) ;
- ...

➔ **Préconisations nécessaires**, peut-être à renforcer localement.

Chasse

- **4 ACCA et 1 Société de chasse** ;
- **3 réserves de chasse** dans le site Natura 2000 (sur Névache) ;
- **Gibiers chassés** : ongulés de montagne (chamois et mouflon), cerf et chevreuil, lièvres, galliformes de montagne ;
- **Schéma Départemental de Gestion Cynégétique + Plans de chasse** ;
- **Suivi des populations** des espèces chassées afin notamment d'adapter les plans de chasse ;
- **Diagnostic Agrifaune** sur l'unité pastorale des Acles à Névache.

Pays cynégétique		Espèces prioritaires	Actions prioritaires
BRIANCONNAIS		Tétras lyre Lagopède alpin Perdrix bartavelle Lièvre variable Marmotte des Alpes	Conservation des galliformes : préservation des habitats notamment vis-à-vis des activités pastorales, sylvicoles et touristiques Améliorer la connaissance du lièvre variable (prélèvements, dynamique de population, suivi...)
		Chamois Chevreuil Cerf élaphe Mouflon de Corse Bouquetin	Gestion des cervidés intégrant les contraintes sylvicoles, agricoles et l'impact de la prédation Gestion des ongulés de montagne intégrant les contraintes populationnelles (productivité, prédation) et les aspects sanitaires

Pêche

Bassin versant de la Clarée :

- **Les cours d'eau** sont tous de **première catégorie**, dans le **domaine salmonicole**, l'espèce repère étant la Truite fario.

Peuplement en place **Truite fario** essentiellement (origine méditerranéenne), ainsi que quelques **Saumons de fontaine** sur les têtes de bassin, au dessus de la truite fario. **Truite arc en ciel** sur les tronçons de rivière bien identifiés et accessibles.

Plus d'alevinage depuis les études génétiques.

- **Les lacs** sont tous situés au-dessus de 1800 m d'altitude et en **classés en première catégorie piscicole**.

Peuplement en place : Truite arc en ciel, Truite fario, Saumon de fontaine, Omble chevalier.
14 lacs sont alevinés sur le site Natura 2000.

- Propositions d'actions de protection et de gestion du milieu aquatique dans le **Plan départemental pour la gestion du milieu aquatique et la gestion des ressources piscicoles des Hautes-Alpes** (Fédération Départementale des Hautes-Alpes pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique).

Problématiques liées à la chasse et à la pêche

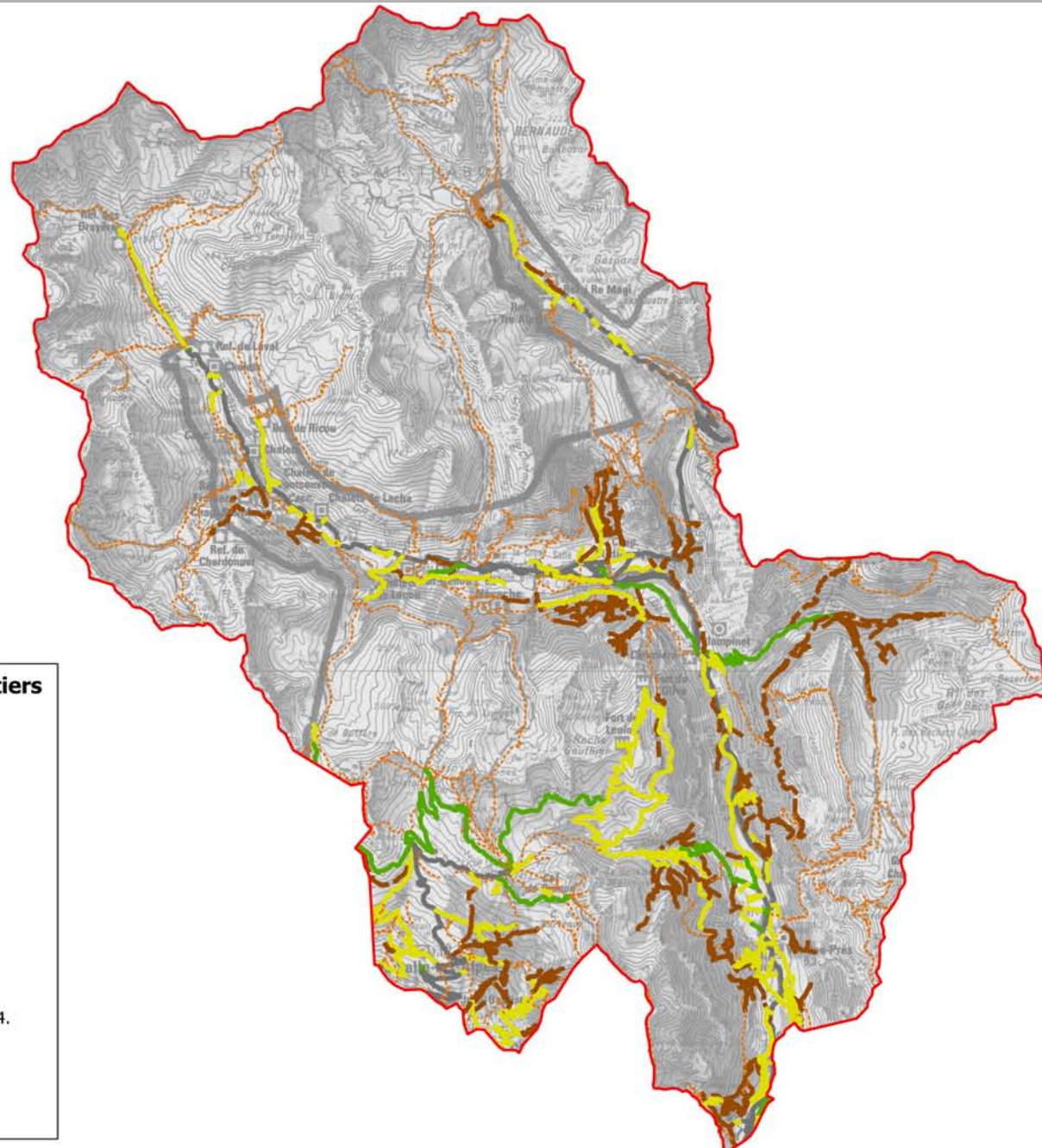
Chasse :

- Question des **dégâts peuvent être occasionnés par les cervidés** sur les jeunes plants d'arbres limitant la régénération forestière → nécessité d'avoir une gestion cynégétique compatible avec les enjeux sylvicoles.


Pêche :

- Les **introductions d'espèces de salmonidés** non indigènes ont été importantes au cours des 60 dernières années dans les lacs et ruisseaux d'altitude. Les incidences écologiques des introductions sur les populations de truites communes indigènes sont faibles. En revanche, elles ne sont pas négligeables pour les populations de batraciens et notamment la Grenouille rousse.






Desserte



Routes, pistes, chemins et sentiers

 Site Natura 2000 "Clarée" (FR9301499)

Equipements de desserte :

-  Routes revêtues
-  Routes empierrées
-  Routes en terrain naturel
-  Chemins et traînes
-  Sentiers

Echelle : 1:115 000

Sources :
Données ONF05 modifiées et complétées.
Fond cartographique : SCAN100®-©IGN2000.
Réalisation : A. Vivat - Mairie de Chorges - 2014.

0 1 2 3 4 km

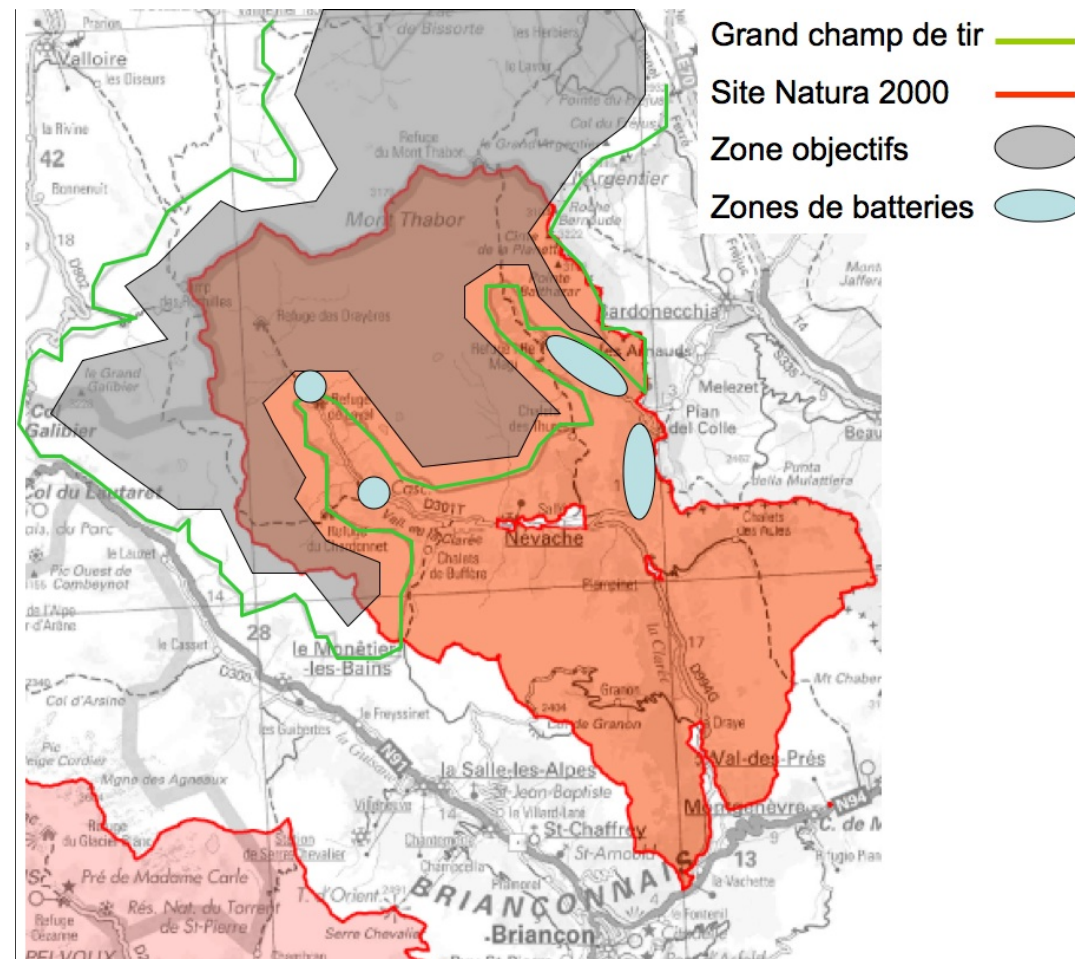


Problématiques liées à la desserte

- **Axes routiers** : engendrent une forte fréquentation (col du Granon, col de l'Echelle) ;
- **Projets d'aménagement** (tunnel(s) du Montgenèvre) ;
- **Desserte forestière** : projet d'amélioration/extension du réseau existant (FC de Névache, cf. aménagement forestier) ;
- **Fréquentation des pistes par des engins motorisés de loisir** (motos trial, quads, voitures 4x4, motos-neige en hiver) ;
- Vaste **réseau de sentiers** impliquant une forte fréquentation d'une grande partie du site en été.

Activité militaire

Grand Champ de Tir Temporaire Rochilles Mont Tabor et poste de montagne au Camp des Rochilles (au refuge des Drayères).



- Exercices sur **3 à 6 jours, tous les ans**, au printemps et à l'automne (pour éviter les périodes pastorale et touristique) par la **27ème Brigade d'Infanterie de Montagne**.

- Les **batteries** se situent entre 1510 et 2450 mètres d'altitude au col de l'Echelle et en Vallée Etroite (+ 2 autres zones pour les plus petits engins). L'entraînement se fait à tir réel avec déploiement sur le Vallon d'Ane.

Problématiques liées à l'activité militaire

- L'évaluation de l'impact de cette activité n'a jamais été réalisée. Cependant, la question de la **gestion des déchets** engendrés par les exercices se pose.
- Question de la **destruction durable des habitats et des espèces aux endroits des impacts**.
- Perturbations de la **faune lors des tirs**, notamment les **galliformes et les ongulés**. Les **petites espèces peuvent être particulièrement impactées** en période de reproduction, si une nichée est touchée ou dérangée par un impact.
 - Proposition d'établir une **carte des zones à risques** préalablement aux opérations.

Les autres projets de gestion du patrimoine du territoire

- Le **Grand Site et l'Opération Grand Site** : Communauté de communes du Briançonnais
- **Marais de Névache** : plan de gestion CEN-PACA
- **Plan de gestion et d'entretien du cours d'eau de la Clarée** : CG05
- **Réseau des Espaces Naturels Sensibles** du CG05



Définition des enjeux

Enjeu = « ce qu'on risque de gagner ou de perdre » (dictionnaire Larousse)

→ On identifie les habitats et espèces pour lesquels les efforts de conservation doivent être mobilisés en priorité, que ce soit par des actions de gestion ou par la vigilance.

→ L'enjeu de conservation résulte du croisement entre une « valeur patrimoniale » d'une part, et un « risque/menace » d'autre part.

↓ Valeur patrimoniale	Risque →			
	Très fort	Fort	Moyen	Faible
Très forte	Très fort	Très fort	Moyen ou fort	Faible ou moyen
Forte	Très fort	Fort	Moyen ou fort	Faible ou moyen
Moyenne	Moyen ou fort	Moyen ou fort	Moyen	Faible
Faible	Faible ou moyen	Faible ou Moyen	Faible	Faible

NB : La définition des enjeux de conservation est exclusivement réalisée selon une entrée naturaliste : conservation des habitats et des espèces. Elle n'est pas réalisée selon une entrée « activité humaine ».

Enjeux par rapport aux habitats d'IC

habitats agro-pastoraux

Code	Intitulé	Surface (ha)	Valeur patrimoniale globale / locale	Risque global / local	Enjeu local de conservation	Justification
4060	Landes alpines et boréales	2769	Moyenne / Forte	Fort / Moyen	Fort	Surface importante. Diversité des faciès. Habitat refuge pour <i>Dracocéphale</i> , galliformes, etc.
4090	Landes <u>oroméditerranéennes</u> endémiques à genêts épineux	11	Moyenne / Moyenne	Moyen / Moyen	Moyen	Peu représenté sur le site. Riche en espèces floricoles et en insectes (lépidoptères).
5130	Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires	120	? / Moyenne	? / Moyen	Moyen	Surface importante sur le site, mais habitat assez fréquent en PACA.
6150	Pelouses <u>boréo-alpines</u> siliceuses	873	Moyenne / Moyenne	Moyen / Moyen	Moyen	Surface importante sur le site, mais habitat assez fréquent en PACA et dans les Alpes.
6170	Pelouses calcaires alpines et subalpines	1607	Moyenne / Forte	Moyen / Moyen	Fort	Surface importante sur le site, grandes diversité d'habitats élémentaires. Présence du rare <i>Carex firma</i> .
6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>)	261	Très forte / Forte	Fort / Fort	Fort	Bien représenté, plusieurs faciès. Riche en flore/faune. Fortement menacé par l'embroussaillage.
6230*	Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	2618	Très forte / Moyenne	Moyen / Moyen	Moyen	Surface importante sur le site, mais habitat assez fréquent en PACA et dans les Alpes. Habitat assez homogène, souvent assez peu diversifié.
6410	Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)	15	Moyenne / Très forte	Fort / Très fort	Très fort	Site d'importance régionale. Grande richesse floristique (dont orchidées) et faunistique (amphibiens, entomofaune). Menacé par l'embroussaillage.
6520	Prairies de fauche de montagne	430	Moyenne / Forte	Moyen / Très fort	Très fort	Grande surface. Site d'importance départementale voire régionale. Grande richesse en flore et faune. Menacé par l'abandon de la fauche.

Enjeux par rapport aux habitats d'IC habitats humides

Code	Intitulé	Surface (ha)	Valeur patrimoniale globale / locale	Risque global / local	Enjeu local de conservation	Justification
3130	Eaux stagnantes, <u>oligotrophes</u> à <u>mésotrophes</u> avec végétation des <u>Littorelletea uniflorae</u> et/ou des <u>Isoeto-Nanojuncetea</u>	52	Forte / Forte	Fort / Fort	Fort	Surface importante sur le site. Forte richesse floristique. Habitat fragile. Présence d'un faciès unique en PACA, H3130-2 avec <u>Hierochloe odorata</u> et <u>Littorella uniflora</u> .
3140	Eaux <u>oligomésotrophes</u> calcaires avec végétation benthique à <u>Chara spp.</u>	0,8	Forte / Forte	Fort / Fort	Fort	Habitat ponctuel sur quelques lacs, mais forte originalité floristique. Très sensible à l'eutrophisation.
3150	Lacs <u>eutrophes</u> naturels avec végétation du <u>Magnopotamion</u> ou de l' <u>Hydrocharition</u>	ponctuel	? / Moyenne	? / Fort	Moyen	Surface peu significative, mais habitat mal connu. Forme des herbiers propices à la faune aquatique.
3220	Rivières alpines avec végétation <u>ripicole herbacée</u>	87	Forte / Moyenne	Fort / Moyen	Moyen	Surface significative. Intérêt floristique.
3240	Rivières alpines avec végétation <u>ripicole ligneuse</u> à <u>Salix elaeagnos</u>	99	Forte / Forte	Fort / Moyen	Moyen	Surface importante sur le site. Intérêt floristique (<u>Salix laggeri</u>). Rôle fonctionnel (fixation des berges, alimentation chiroptères...).
6430	<u>Mégaphorbiaies</u> hygrophiles d'ourlets <u>planitiaies</u> et des étages montagnard à alpin	69	Moyenne / Forte	Fort / Moyen	Moyen	Surface importante sur le site. Grande diversité floristique (plusieurs espèces <u>boréo-alpines</u>) et faunistique (papillons nocturnes).
7140	Tourbières de transition et tremblantes	45	Très forte / Très forte	Très fort / Très fort	Très fort	Site d'importance régionale pour cet habitat, très riche en flore/faune et sensible.
7220*	Sources pétrifiantes avec formation de tuf (<u>Cratoneurion</u>)	ponctuel	Très forte / Forte	Moyen / Moyen	Moyen	Très ponctuel et peu menacé, mais présence d'espèces originales (bryophytes).
7230	Tourbières basses alcalines	128	Forte / Très forte	Fort / Fort	Très fort	Site d'importance régionale pour cet habitat, très riche en flore/faune et sensible.
7240*	Formations pionnières alpines du <u>Caricion bicoloris-atrofuscae</u>	ponctuel	Très forte / Forte	Fort / Fort	Moyen	Ponctuel et peu typique sur le site, mais originalité floristique.

Enjeux par rapport aux habitats d'IC habitats forestiers et pré-forestiers

Code	Intitulé	Surface (ha)	Valeur patrimoniale globale / locale	Risque global / local	Enjeu local de conservation	Justification
4070	Fourrés à <i>Pinus mugo</i> et <i>Rhododendron hirsutum</i> (<i>Mugo-Rhododendretum hirsuti</i>)	17	Très forte / Très forte	? / Moyen	Fort	Habitat bien représenté sur le site et très rare en PACA et en France. Le pin <i>mugo</i> est une espèce protégée.
4080	Fourrés de <i>Salix spp.</i> subarctiques	ponctuel	Moyenne / Forte	Fort / Moyen	Fort	Ponctuel sur le site mais habitat très rare en PACA. Peu prospecté donc sous-évalué sur la rive droite de la Vallée Etroite. Riche en invertébrés.
91E0*	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	8	Très forte / Forte	Fort / Moyen	Moyen	Assez peu représenté sur le site, mais rôle fonctionnel important (fixation berges, corridor biologique). <i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> bien représentés.
9410	Forêts acidophiles à <i>Picea</i> des étages montagnard à alpin (<i>Vaccinio-Piceetea</i>)	167	? / Très forte	? / Fort	Très fort	Surface significative. Intérêt phytosociologique (vieilles sapinières de forte valeur patrimoniale, rôle conservatoire), floristique (Sabot de Vénus, <i>Listère</i> à feuilles en coeur), faunistique (Pic noir, Chouette de <i>Tengmalm</i> , <i>Chevêchette</i> d'Europe).
9420	Forêts alpines à <i>Larix decidua</i> et/ou <i>Pinus cembra</i>	1769	? / Forte	? / Fort	Fort	Surface importante. Intérêt phytosociologique (climax, boisements âgés remarquables, avec arbres pluricentenaires), floristique et faunistique (<i>Chevêchette</i> , <i>Tétras-lyre</i>).
9430*	Forêts montagnardes et subalpines à <i>Pinus uncinata</i> sur substrat gypseux ou calcaire	2081	? / Moyenne	? / Moyen	Fort	Faciès prioritaire. Fortement représenté (site d'importance régionale) mais peu menacé.
9430	Autres forêts montagnardes et subalpines à <i>Pinus uncinata</i>	457	? / Moyenne	? / Moyen	Moyen	Faciès non prioritaire, moindre surface, moindre intérêt biologique.

Enjeux par rapport aux habitats d'IC

habitats rocheux

Code	Intitulé	Surface (ha)	Valeur patrimoniale globale / locale	Risque global / local	Enjeu local de conservation	Justification
8110	Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (<i>Androsacetalia alpinae</i> et <i>Galeopsietalia ladani</i>)	3573	Moyenne / Moyenne	Moyen / Faible	Faible	Surface importante mais habitat assez fréquent en PACA. Menaces faibles.
8120	Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (<i>Thlaspietea rotundifolii</i>)	3212	Moyenne / Forte	Moyen / Faible	Faible	Surface importante mais habitat assez fréquent en PACA. Menaces faibles.
8130	Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	786	Moyenne / Moyenne	Moyen / Faible	Faible	Surface importante mais habitat assez fréquent en PACA. Menaces faibles.
8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	2421	Moyenne / Forte	Moyen / Moyen	Moyen	Surface importante mais habitat assez fréquent en PACA. Menaces faibles. Présence d'espèces endémiques (<i>Androsace helvetica</i>) et sensible (rapaces rupestres).
8220	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	904	Moyenne / Moyenne	Moyen / Faible	Faible	Surface importante mais habitat assez fréquent en PACA. Menaces faibles.
8230	Roches siliceuses avec végétation pionnière du <i>Sedo-Scleranthion</i> ou du <i>Sedo albi-Veronicion dillenii</i>	15	Forte / Moyenne	Faible / Moyen	Moyen	Habitat très spécialisé, assez rare en PACA. Présence d'espèces remarquables (orpins, androsaces, papillons).
8240	Pavements calcaires	?	Très forte / Moyenne	Faible / Faible	Faible	Très ponctuel. Habitat original d'intérêt surtout géologique et géomorphologique.
8310	Grottes non exploitées par le tourisme	5 grottes	? / Moyenne	? / Faible	Moyen	Quelques grottes potentiellement fréquentées par les chiroptères mais connaissances lacunaires. Milieu sensible.
8340	Glaciers rocheux	?	? / Moyenne	? / Faible	Moyen	Intérêt géologique et paysager. Peu fréquent dans les Alpes du Sud.

Enjeux par rapport aux habitats d'IC habitats d'espèces

	Intitulé	Valeur patrimoniale globale / locale	Risque global / local	Enjeu local de conservation
Autres habitats (hors directive)	Bois de Frênes et Trembles	? / Moyenne	? / Moyen	Moyen
	Forêts supraméditerranéennes et montagnardes de Pins sylvestres	? / Moyenne	? / Moyen	Moyen
	Plantations de conifères	? / Faible	? / Faible	Faible
	Plantations de Mélèzes d'Europe	? / Faible	? / Faible	Faible
	Haies	? / Moyenne	? / Moyen	Moyen
	Zones bâties	? / Moyenne	? / Fort	Moyen à fort

Enjeux par rapport aux espèces d'IC

Code	Intitulé (espèce annexe DH2)	Donnée la plus récente	Valeur patrimoniale globale / locale	Risque global / local	Enjeu local de conservation
1689	Dracocéphale d'Autriche (<i>Dracocephalum austriacum</i>)	2009	/ Très forte	/ Moyen	Fort
1902	Sabot de Vénus (<i>Cypripedium calceolus</i>)	2013	/ Forte	/ Fort	Fort
1604	Chardon bleu (<i>Eryngium alpinum</i>)	2008	/ Moyenne	/ Moyen	Moyen
1065	Damier de la Succise (<i>Euphydryas aurinia</i>)	2009	Moyenne / Moyenne	Moyen / Moyen	Moyen
1078*	Ecaille chinée (<i>Euplagia quadripunctaria</i>)	2009	/ Faible	/ Moyen	Faible
1308	Barbastelle (<i>Barbastella barbastellus</i>)	2010	/ Forte	/ Fort	Fort
1307	Petit Murin (<i>Myotis blythii</i>)	2010	Forte / Forte	Fort / Moyen	Moyen
1321	Murin à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>)	2010	/ Forte	/ Moyen	Moyen
1352*	Loup (<i>Canis lupus</i>)	2013	Forte / Forte	Moyen / Fort	Moyen

Définition des objectifs de conservation

Les **objectifs de conservation** découlent des enjeux de conservation. Ils sont donc définis sur des **critères écologiques** → conservation d'habitats et d'espèces, conservation du site.

Ces objectifs ont été fixés de façon à **prendre en compte la totalité des habitats et espèces d'intérêt communautaire présents sur le site**. Les objectifs de conservation sont des objectifs généraux et fédérateurs.

La réalisation de ces objectifs passe par **l'application de mesures de gestion** qui sont développées dans la partie suivante, la **partie « opérationnelle » du Document d'Objectifs**.

Les objectifs de conservation sont hiérarchisés et classés selon **trois niveaux de priorité** :

Priorité :	Forte	Moyenne	faible
------------	--------------	---------	--------

Objectifs de conservation

OC1	Préserver les milieux humides et aquatiques et leur diversité biologique : eaux stagnantes
OC2	Préserver les milieux humides et aquatiques et leur diversité biologique : eaux courantes
OC3	Conserver les milieux ouverts et favoriser leur diversité biologique
OC4	Conserver les landes et mégaphorbiaies et favoriser leur diversité biologique
OC5	Conserver les habitats forestiers et leur diversité biologique
OC6	Préserver les écosystèmes rocheux et souterrains et leur diversité biologique
OC7	Conserver les populations de plantes d'intérêt communautaire
OC8	Conserver les populations de chiroptères
OC9	Conserver les autres espèces remarquables

Objectifs de conservation zones humides et rivulaires

ZONES HUMIDES ET RIVULAIRES			
OC1	Préserver les milieux humides et aquatiques et leur diversité biologique : eaux stagnantes		
OC1a	Conserver l'intégrité écologique et fonctionnelle des tourbières et marais tourbeux acides (7140) ou alcalins (7230), ainsi que des formations végétales spécialisées qui leur sont associées (3150, 7220, 7240, 6410...).	Eviter la pollution de l'eau (notamment l'eutrophisation), éviter la modification des écoulements ou prélèvements d'eau en amont (captage), éviter le piétinement (troupeaux, fréquentation touristique).	
OC1b	Conserver la qualité biologique et physico-chimique des lacs et plans d'eau stagnante (3130, 3140, 3150) des étages subalpin et alpin.	Eviter la pollution de l'eau (notamment l'eutrophisation), éviter la modification des écoulements ou prélèvements d'eau en amont (captage), éviter le piétinement (troupeaux, fréquentation touristique).	
OC2	Préserver les milieux humides et aquatiques et leur diversité biologique : eaux courantes		
OC2a	Conserver la fonctionnalité écologique (continuités amont-aval) la qualité biologique, physico-chimique des ruisseaux, torrents et rivières, avec leurs végétations <u>ripicoles</u> herbacées (3220) ou ligneuses (3240, 91E0).	Eviter la pollution de l'eau (notamment l'eutrophisation), éviter la modification significative des écoulements ou prélèvements d'eau en amont (captage, micro-centrale).	
OC2b	Conserver l'intégrité écologique et fonctionnelle des boisements bordant les cours d'eau (91E0 + autres <u>ripisylves</u>).	Non intervention ou intervention adaptée prenant en compte la forte valeur écologique et fonctionnelle de ces milieux. Sensibilisation des acteurs locaux et usagers.	

Objectifs de conservation milieux agro-pastoraux ouverts et semi-ouverts

MILIEUX AGROPASTORAUX OUVERTS ET SEMI-OUVERTS			
OC3	Conserver les milieux ouverts et favoriser leur diversité biologique		
OC3a	Conserver les prairies de fauche (6520) et prairies humides du <i>Molinon caeruleae</i> (6410). Restaurer la diversité biologique de certaines parcelles en voie de dégradation.	Mesures agri-environnementales, soutien à l'agriculture pour favoriser le maintien ou le rétablissement de la fauche dans les parcelles menacées d'abandon.	
OC3b	Conserver les pelouses sèches des <i>Festuco-Brometalia</i> (6210). Restaurer la diversité biologique de certaines parcelles en voie de dégradation (<u>embroussaillage</u>).	Mesures agri-environnementales, soutien à l'agriculture pour favoriser le maintien ou le rétablissement de pratiques adaptées (fauche et/ou pâturage) dans les parcelles menacées d'abandon.	
OC3c	Préserver un bon état de conservation général pour les milieux herbacés d'altitude (6170, 6150, 6230).	Mesures agri-environnementales, plans de gestion agro-pastoraux pour adapter la pression de pâturage à la sensibilité du milieu.	
OC4	Conserver les landes et <u>mégaphorbiaies</u> et favoriser leur diversité biologique		
OC4a	Préserver un bon état de conservation général des landes alpines (4060), des formations à genévriers (5130) et des landes <u>oroméditerranéennes</u> endémiques (4090).	Mesures agri-environnementales et plans de gestion agro-pastoraux pour adapter la pression de pâturage à la sensibilité du milieu.	
OC4b	Préserver un bon état de conservation général des saulaies subarctiques (4080) et des <u>mégaphorbiaies</u> hygrophiles (6430).	Mesures agri-environnementales et plans de gestion agro-pastoraux pour adapter la pression de pâturage à la sensibilité du milieu.	

Objectifs de conservation milieux forestiers (hors ripisylve)

MILIEUX FORESTIERS (hors ripisylve)		
OC5	Conserver les habitats forestiers et leur diversité biologique	
OC5a	Conserver l'intégrité écologique et fonctionnelle des sapinières-pessières intra-alpines des <u>Vaccinio-Piceetea</u> (9410) ainsi que des <u>mélézins</u> (9420).	Gestion sylvicole adaptée prenant en compte la forte valeur écologique de certains faciès. Mise en place d'îlots de vieillissement et de sénescents, création de RBF.
OC5b	Conserver l'intégralité des fourrés à Pin <u>mugo</u> (4070, 17 ha).	Non intervention, non destruction. Sensibilisation des acteurs locaux (bergers, forestiers) et usagers de la montagne (randonneurs...).
OC5c	Préserver le bon état de conservation général des pinèdes de Pin à crochets (9430), notamment le faciès prioritaire sur calcaire.	Non intervention, ou gestion sylvicole adaptée prenant en compte la forte valeur écologique de certains faciès et/ou secteurs. Mise en place d'îlots de vieillissement et de sénescents, création de RBF.

Objectifs de conservation milieux rocheux et souterrains

MILIEUX ROCHEUX ET SOUTERRAINS			
OC6	Préserver les écosystèmes rocheux et souterrains et leur diversité biologique		
OC6a	Préserver le bon état de conservation général des falaises et éboulis, calcaires ou siliceux, des grottes (8310) et des glaciers rocheux (8340).	Limitier et encadrer l'aménagement et la fréquentation des falaises sur les secteurs sensibles et/ou à certaines périodes. Concertation avec les usagers de ces milieux pour les informer des secteurs sensibles.	

Objectifs de conservation espèces

	ESPECES		
OC7	Conserver la flore d'intérêt communautaire		
OC7a	Veiller à la bonne conservation des populations connues de <u>Dracocéphale d'Autriche</u> et de Sabot de Vénus et de leurs habitats.	Veille scientifique (protocole de suivi adapté). Sensibilisation des gestionnaires, propriétaires et usagers. Définition et mise en œuvre d'une gestion adéquate pour assurer leur conservation.	
OC7b	Assurer une veille écologique sur la station de Chardon bleu.	Étude foncière de la station et précision de l'indigénat. Contrôle de la dynamique ligneuse si nécessaire.	
OC7c	Rechercher de nouvelles stations de <u>Dracocéphale d'Autriche</u> , de Sabot de Vénus et de Chardon bleu des Alpes dans les secteurs propices. Rechercher d'autres espèces d'intérêt communautaire potentielles (<u>Buxbaumie verte</u> notamment).	Campagnes d'inventaires complémentaires.	
OC8	Conserver les populations de chiroptères		
OC8a	Améliorer la connaissance des populations de chiroptères.	Campagnes d'études complémentaires afin de préciser les espèces présentes sur le site, leurs statuts et rechercher leurs gîtes.	
OC8b	Veiller à la bonne conservation du réseau de gîtes potentiels liés aux vieux arbres, aux grottes et au bâti (vieux bâtiments, clochers/chapelles, ponts).	Prise en compte des espèces avant tout aménagement de gîtes (rénovation, mise en sécurité, fermeture de cavités). Actions de communication. Préservation de vieux arbres.	
OC8c	Maintenir un réseau de corridors écologiques fonctionnel (haies, <u>ripisylve</u> ...), notamment autour des gîtes et favoriser un bon état de conservation des habitats d'alimentation en milieux ouverts, semi-ouverts et en milieux boisés.	Réflexion sur les corridors de déplacement et prise en compte dans les documents d'urbanisme. Veiller à la qualité des chaînes trophiques en adaptant les traitements anti-parasitaires sur le bétail et en favorisant les techniques alternatives.	
OC9	Conserver les autres espèces remarquables		
OC9a	Assurer la conservation des nombreuses autres espèces remarquables (oiseaux et insectes d'intérêt communautaire notamment), via la conservation de leurs habitats (en quantité et en diversité).	Voir OC relatifs aux habitats.	

Des objectifs de gestion aux mesures de conservation : élaboration du tome 2 du Docob

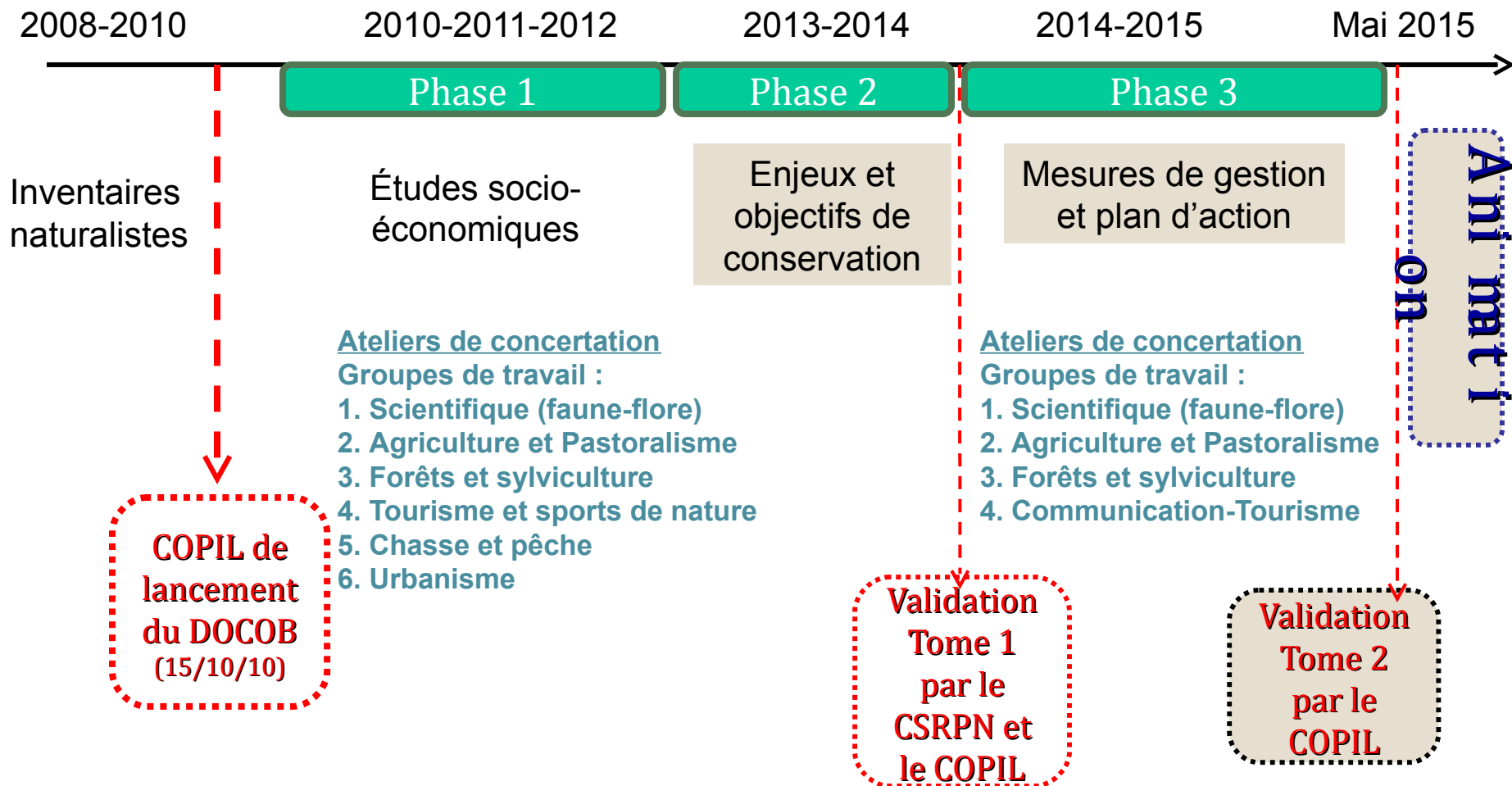
Les **objectifs de conservation** sont définis après identification et hiérarchisation des enjeux de conservation, sur la base du diagnostic écologique du site.

Les **objectifs de gestion** traduisent le « moyen » d'atteindre les objectifs de conservation, par des choix de gestion définis collégialement (ce qu'il faudrait faire ou ne pas faire). Ils doivent donc être directement liés à un ou plusieurs objectifs de conservation. Différentes options de gestion peuvent être choisies :

- non intervention : on laisse évoluer le milieu
- gestion encadrée : laisser le milieu évoluer entre certaines marges
- gestion totale : créer de toute pièce de nouveaux milieux
- restauration : chercher à recréer un état antérieur
- introduction, réintroduction ou éradication d'espèces
- etc.

Les objectifs de gestion sont ensuite déclinés en mesures concrètes : **les mesures de gestion**.

Le calendrier du site "Clarée"



Groupes de travail pour l'élaboration du tome 2 du Docob

4 groupes de travail :

- Forêt et sylviculture
- Agriculture
- Communication - tourisme
- Scientifique (habitats - faune - flore)

→ Une réunion de travail pour chacun des groupes (janvier 2015)

→ Présentation des propositions de mesures lors d'une réunion commune à l'ensemble des groupes (mars 2015)

→ Finalisation de la rédaction du tome 2 et validation par le Copil en mai 2015

A scenic mountain landscape featuring a lush green valley in the foreground. A small river flows through the valley, surrounded by vibrant yellow wildflowers. In the middle ground, there are several gnarled, leafless trees and a dense forest of evergreen trees. The background shows a steep, rocky mountain slope with scattered evergreen trees and a glimpse of a snow-capped peak in the distance. The text "Merci pour votre attention !" is overlaid in the center of the image in a bold, white, sans-serif font.

Merci pour votre attention !